M 1659 – 1238 – 4,00F

du 26 février au 4 mars 1981

l'humanité rouge

organe central du PCML

JUSTICE

ENTRETIEN AVEC LE JUGE PASCAL

VOIR P 16

TALBOT

1062 LICENCIE-MENTS A POISSY

AUTOMOBILE DEMARRER L'ACTION

Prisonniers politiques

GUINGAMP
10 000 POUR L'AMNISTIE

10000 personnes rassemblées à Guingamp les 14 et 15 février : jamais une manifestation de solidarité avec des détenus politiques bretons n'avait réuni autant de monde. Le dernier rassemblement en date, celui de Pontivy en septembre 1979, à la veille de l'ouverture d'un procès où comparaissaient une vingtaine d'inculpés, avait regroupé 4000 participants. De nombreux chanteurs bretons comme Gilles Servat, Alan Stivell et Glenmor ont apporté leur concours à l'animation du week end. D'autres chanteurs étaient venus de Corse, d'Alsace et du Pays Basque; il y avait même un groupe écossais.

Placé sous le signe de la lutte pour l'amnistie des détenus politiques bretons et la dissolution de la cour de sûreté de l'Etat, le rassemblement soutenait aussi le combat pour la libération des détenus politiques corses, basques, irlandais, kanaks et guyanais.

On notait la présence d'une délégation de Plogoff qui avait tenu à manifester son soutien aux objectifs du rassemblement; ce même dimanche 15 février, 10000 personnes réunies à Plogoff réaffirmaient leur refus de la centrale. Au cours d'une conférence de presse, les KAD (Kuzulioù evit An Distaoliadeg: Comités Amnistie Bretagne), ont fait le point sur la campagne pour l'amnistie. C'est ainsi que plusieurs dizaines de municipalités bretonnes ont pris des délibérations en faveur de l'amnistie, par exemple celles de Nantes, Saint Nazaire, Saint Malo, Brest, Paimpol, Concarneau, Plogoff. Récemment, le préfet des Côtes-du-Nord a annulé les votes sur ce sujet de sept municipalités du département, preuve que le développement de cette campagne inquiète le pouvoir. Le mouvement républicain irlandais *«Sinn Fein Provisoire»* qui devait envoyer une délégation au rassemblement n'a finalement pu le faire car il tenait au même moment une importante réunion à Dublin. En effet, l'administration britannique refuse toujours de reconnaître le statut politique aux prisonniers républicains; ceux-ci envisagent un nouveau mouvement de grève de la faim *«à mort»* à partir du premier mars.

Le nombre de participants au rassemblement et la diversité des peuples représentés contribuent à en faire une étape dans la lutte pour l'amnistie des prisonniers politiques et pour la dissolution de la cour de sûreté de l'Etat.

Correspondant
Bretagne

COMMUNIQUE

Les militants du PCML de Bretagne tiennent, à l'occasion du rassemblement pour l'Amnistie des prisonniers politiques bretons, à vous apporter leur soutien et celui de leur parti.

Les peines de prison, la répression d'une extrême sévérité prouvent le désir de l'Etat capitaliste et centralisateur de briser toute velléïté de résistance du peuple breton.

Les évènements récents ont aussi démontré clairement de quel côté vient la violence: le répression contre les habitants de Plogoff, l'intervention des flics contre les usines en lutte, notamment dans l'électronique, la répression contre les syndicalistes sont autant de faits parlants.

La situation actuelle en Bretagne avec un chômage record, l'effondrement de secteurs économiques entiers (batiment, electronique...), la liquidation de la paysannerie laborieuse, l'étouffement des langues bretonne et gallo etc... ne peuvent qu'engendrer pour l'Etat français de nouvelles difficultés.

Nous espérons qu'une trés large unité se forgera pour sortir nos camarades des geôles de Giscard, qu'un large mouvement populaire réclamera l'amnistie.

Le 11 février 1981
Communiqué remis
au secrétariat des KAD

CORSE
PROCES D'UN PEUPLE

C'est ainsi que s'intitule cet ouvrage, retraçant heure par heure le premier grand procès intenté —en juin et juillet 1979 par la Cour de Sûreté de l'Etat— à 21 nationalistes corses partisans de l'indépendance de l'île. Toute la dimension politique de ce procès s'y trouve resituée.

Un procès lourd de conséquences, pour le peuple corse bien sûr, mais aussi bien au-delà, comme l'ont montré les autres procès qui ont suivi —notamment celui de Colette Meynard et récemment celui de Bastélica. Procès significatif de la politique du pouvoir, de sa volonté délibérée d'accentuer la répression, de recourir systématiquement à la juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'Etat en contradiction avec la Convention européenne des Droits de l'homme.

Chacun des 35 témoins cités par la défense, parfois avec chaleur et émotion, apporte ici sa pierre pour essayer de faire comprendre à un tribunal —qui ne veut pas comprendre— qu'il y a un problème corse que la répression aveugle ne saurait résoudre. De la question des droits de la défense jusqu'au verdict, près de 100 orateurs se succèdent.

En conclusion, un livre riche du point de vue des éléments qu'il porte à la connaissance de tous. Ce sont les faits bruts, sans commentaire, qui y sont rapportés. Un livre à lire, car l'existence ou non de la Cour de sûreté de l'Etat, l'existence ou non d'un problème corse, concernent toutes les forces démocratiques.

«Le procès d'un peuple», livre de 430 pages, est édité par *«A Riscossa»*. Diffusion : Alternative, 36, rue des Bourdonnais. En vente à la Libraire *Les Herbes sauvages*, 70, rue de Belleville – 75020.

POUR LA LIBERATION DE COLETTE MEYNARD

Vendredi 20 février, s'est tenu à Bondy (Seine-Saint-Denis), un gala de soutien à Colette Meynard, institutrice de Pierrefitte condamnée à 5 ans de prison, dont deux et demi fermes, par la cour de sûreté de l'Etat. Organisé par l'UD CFDT 93 et le SGEN, ce gala a été un succès, plus de 1500 entrées ont été décomptées. Il constitue en fait une étape importante dans la campagne pour la libération de Colette, ainsi que pour celle des prisonniers politiques corses, bretons... et pour la dissolution de la cour de sûreté de l'Etat.

A. Mercier, pour la confédération CFDT, des représentants départementaux de la FEN, de la CGT, de la Ligue des Droits de l'Homme, Debarge, sénateur PS, asssistaient au gala. Fuzier, maire socialiste de Bondy, s'était fait également représenter. De nombreux messages y avaient été adressés, dont un message de Pierre Bauby.

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.
Imprimé par APDA — Directeur de publication : Jean-luc Einaudi.
L'HUMANITÉ ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 30 226 72 D La Source — Commission paritaire : N° 57952 — Dépôt légal : 1er trimestre 1981.

Avec le Salvador

Chaque jour qui passe voit se multiplier les déclarations menaçantes de la nouvelle administration Reagan au sujet de la situation au Salvador. Elle prépare activement une intervention de plus en plus ouverte contre l'insurrection populaire. De quoi s'agit-il? Le Salvador est un de ces pays d'Amérique centrale que les USA considèrent depuis des dizaines d'années comme leur chasse gardée, s'y livrant au pillage et y soutenant des gouvernements terroristes. L'insurrection qui s'est développée au Salvador est profondément légitime, c'est celle d'un peuple qui aspire à la démocratie et à l'indépendance. Au cours de ces derniers mois, la junte au pouvoir a organisé l'activité de groupes terroristes qui ont généralisé le recours aux assassinats des opposants. Dès lors, la lutte armée est devenue le seul recours possible pour les forces démocratiques du Salvador.

Celles-ci se trouvent confrontées à une intervention directe de la part des USA. Ce fut d'abord la livraison de matériel militaire, suspendue quelques temps puis reprise sous Carter, puis la présence de plus en plus massive de conseillers militaires que l'on évalue actuellement à un millier. Il faut ajouter à cela les interventions de gouvernements fascistes tels que ceux du Chili ou d'Argentine qui apportent toute leur expérience de la terreur antipopulaire. Malgré tout cela, la lutte armée se poursuit, preuve de l'enracinement de l'insurrection dans le peuple et de la profondeur de ses motivations.

Reagan est décidé à poursuivre l'escalade de l'agression pour tenter de venir à bout de la résistance populaire. C'est à ses yeux la première épreuve de force par laquelle il veut démontrer que l'impérialisme US a cessé de reculer. On peut être convaincu qu'il ira aussi loin que possible. En cherchant à présenter le Salvador comme étant victime d'une agression de la part de l'URSS et de ses alliés, Reagan veut légitimer l'extension de l'intervention américaine au nom de la lutte contre l'expansion soviétique. Il est possible que certaines forces salvadoriennes trouvent des armes de ce côté-là, mais cela est le produit de l'agression américaine. En l'occurence, il ne faut pas que les rôles soient inversés : c'est Reagan qui est l'agresseur.

Afin de préparer une extension de leur intervention contre le peuple du Salvador, les USA ont envoyé un représentant auprès des pays européens afin que ceux-ci suspendent leur aide alimentaire au Salvador. Il s'agit là de pressions inadmissibles qui auraient dû recevoir l'accueil qu'elles méritaient : c'est-à-dire être purement et simplement repoussées au nom de la non-ingérence dans les affaires européennes. Or, cela n'a pas été le cas.

On doit également relever l'attitude du gouvernement français pour la condamner. Quand le ministre français des Affaires étrangères déclare à la télévision américaine : *«On nous a montré des preuves que des armes sont introduites au Salvador. A notre avis, c'est l'équivalent d'une ingérence extérieure dans la situation du Salvador»*, il prend le relai de la propagande américaine et légitime l'intervention américaine; il se range dans le camp des agresseurs. Notre camp est, pour notre part, aux côtés du peuple salvadorien, contre Reagan; comme il est aux côtés du peuple afghan, contre Brejnev.

Pierre BURNAND

Peugeot-PSA : ce groupe, qui a fusionné Peugeot-Citroën-Talbot, a eu déjà 24 000 emplois supprimés en un an (14 000 par blocage de l'embauche, non-renouvellement de contrats temporaires, 6 500 préretraites, 3 500 licenciements). Son PDG, Lombard, déclarait tout récemment « Nous avons 45 usines, il y en a la moitié de trop ».

Pour Renault, apparemment plus épargné jusqu'ici, la direction parle de la suppression de 12% d'emplois d'ici 1990. Des préretraites sont prévues et l'arrêt de l'embauche réduit de fait le nombre d'emplois.

Dans telle revue patronale, il est fait état de 51 000 suppressions d'emploi prévues dans les 5 ans en France, dans telle autre de 97 000; de 200 000 à 350 000 pour l'Europe.

La menace est plus que précise! Les premiers coups sont déjà tombés.

Il est temps d'agir. Il est urgent d'organiser la riposte.

AUTOMOBILE
Démarrer l'action

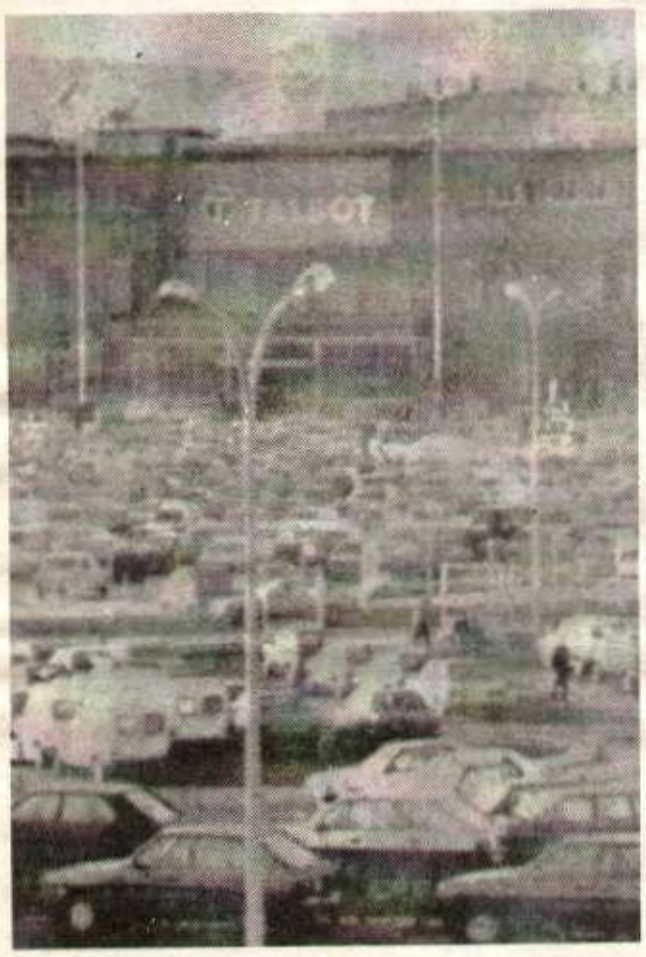

TALBOT 85% d'immigrés chez les licenciés de Poissy

Talbot : après avoir été Simca, puis Simca-Chrysler, Talbot, c'est maintenant Peugeot-PSA. Une fusion qui s'est faite en deux temps : un accord Peugeot-Chrysler en août 1978, puis, fin septembre 80, l'absorption pure et simple. Talbot, c'est maintenant un département de PSA.

Entre août 1978 et septembre 1980, il y avait eu 4 607 emplois supprimés à l'usine de Poissy. Fin septembre, c'était l'annonce de la première vague de licenciements, dits préretraites : 1 550 travailleurs de 56 ans et 2 mois et plus. C'était aussi 19 jours chômés dans les trois derniers mois de 1980 (il y en aura 36 dans les trois premiers de 1981).

C'était le premier choc de la crise de l'automobile, et c'était pour les travailleurs de Talbot-Poissy. Une fusion, c'est ça; une restructuration, c'est ça; et ce n'était que le début. Depuis, il y a eu en décembre (en guise de cadeau de fin d'année) l'annonce d'une deuxième vague plus forte encore pour Talbot : 3 500 licenciements et cette fois seulement 341 préretraites.

Depuis fin novembre 80, à Talbot, on recrute... des licenciés volontaires parmi les immigrés. A Poissy, la direction a mobilisé sa maîtrise; Talbot « offre » une prime de départ aux immigrés; c'est contre eux la répression permanente; c'est une véritable chasse au faciès. C'est le lot quotidien dans cette usine où triment (encore) 20 000 travailleurs parmi lesquels les immigrés sont la majorité du productif. Les gens de la CSL (ex-CFT) ou de la CAT (syndicat autonome) les « travaillent au corps » jusque dans leurs foyers de Beauregard ou de La Coudray.

Car Talbot, c'est aussi un des hauts lieux de ce genre de « syndicalisme », un des berceaux de la CFT. Il faut savoir que c'est seulement l'an dernier qu'au prix d'une bataille de plusieurs années, ont eu lieu les premières élections professionnelles à peu près normales à l'usine de Poissy. Elections qui ont fait la preuve de ce que valait la représentativité parmi les travailleurs des officines du genre CAT ou CFT.

C'est dire que la répression a aussi pour cible permanente et de façon redoublée en ces temps de crise, les militants syndicalistes, particulièrement ceux de la principale organisation syndicale ouvrière : la CGT. C'est dire que l'organisation, le droit même de s'organiser, les droits syndicaux sont un enjeu permanent à Talbot. Le droit même de lutter, de faire grève : il y a plusieurs mois le tribunal ordonnait la réintégration de 17 carristes licenciés en toute illégalité pour simple débrayage et pour être monté dire son fait à la direction; de procédure en procédure, la direction refuse d'appliquer la décision. Ils sont toujours dehors.

A Talbot, on voit bien aussi à quoi étaient destinées les lois Bonnet-Stoléru, la campagne gouvernementale style *« Un million d'immigrés, un million de chômeurs »*, la propagande raciste. La liste du dernier (en date) wagon de licenciés fournie ce lundi 23 février au Comité d'entreprise est éloquente : 905 immigrés, 157 Français... Plus que jamais pour la résistance et la riposte aux assauts patronaux d'aujourd'hui et qui vont suivre, l'unité Français-immigrés est nécessaire. Et urgente est la riposte, l'action pour faire face à ces premiers coups.

Les travailleurs de Talbot en ont conscience, sinon, disent-ils, le patron fera vraiment la loi... Encore faut-il sans doute qu'ils aient suffisamment confiance, qu'ils ne sentent pas isolés ou trop divisés. C'est pourquoi il faut à tout prix éclaircir le chemin.

Gilles CARPENTIER

RENAULT On se bat toujours à Billancourt

La restructuration se poursuit à Renault-Billancourt où les effectifs continuent de baisser. 1 500 à 1 800 travailleurs sont partis en préretraite à 57 ans, il y a quelques temps, sans qu'évidemment des emplois de remplacement soient créés pour les jeunes. Les intérimaires ont aussi lourdement payé : sur les 1 500 qui travaillaient à Billancourt, il y a encore peu de temps, il n'en reste plus aujourd'hui que 3 à 400.

Et ce n'est pas fini. Afin de réduire encore plus les effectifs, la direction attaque de plein front les travailleurs de l'entretien et de la manutention. A l'entretien, le travail des professionnels est soumis à un contrôle de plus en plus étroit, avec le concours de l'informatique. A la manutention, des entreprises extérieures et des techniciens Renault mesurent les temps et on prévoit la suppression de 25% des effectifs.

Baisse des effectifs, cela signifie aussi aggravation des conditions de travail. L'embauche étant arrêtée, l'âge moyen des travailleurs de Billancourt s'élève; le travail à la chaîne se fait de plus en plus pénible, un nombre grandissant de travailleurs souffrant de douleurs; tout cela sans plus aucune perspective de promotion. Au contraire, des travailleurs de secteurs restructurés sont mûtés sur la chaîne. Avec l'âge, les mutations, les changements de postes, de cadences de travail, tout cela devient de plus en plus pénible. Rien d'étonnant donc à ce que des luttes éclatent régulièrement contre la dégradation des conditions de travail. Il y a peu de temps, par exemple, ceux de l'atelier 74 ont fait des grèves durant une semaine. Des luttes qui reflètent un mécontentement de plus en plus grand face à la politique de restructuration de la direction. Celle-ci tire de plus en plus en fort sur la corde... elle pourrait bien casser un de ces jours.

Pour faire face à ces attaques, l'unité des travailleurs français et immigrés est plus nécessaire que jamais surtout dans une usine comme Renault-Billancourt où les immigrés constituent une très forte proportion des effectifs. Or, les récentes initiatives du PCF ont créé une profonde indignation parmi les travailleurs immigrés de Billancourt. La grève qui a éclaté dans l'atelier de peinture en est le reflet. Cet atelier, traditionnellement combatif, est constitué presque exclusivement de travailleurs immigrés de différentes nationalités, et notamment marocains. Le mouvement qui y a éclaté a été une réaction spontanée de colère. Il a touché une équipe et les différentes nationalités y ont participé. Après Vitry, de nombreuses discussions avaient eu lieu. Puis, après Montigny, ils ont décidé de faire un débrayage. Le délégué CFDT et le délégué CGT ont pris la parole; les syndiqués CFDT et CGT ont participé au mouvement. Ceux qui ont prétendu que la CFT avait organisé ce débrayage, en collusion avec la CFDT, ont voulu de cette manière discréditer les travailleurs de l'atelier de peinture; la CFT n'y a joué aucun rôle. Telle est la vérité.

Pierre BURNAND

MONTIGNY LES CORMEILLES

«Ce sont des innocents qui ont trinqué»

C'est, par hasard, à la radio, que Patrick Thomas, conseiller municipal apparenté PCF, a appris que le maire avait tenu une conférence de presse où il affirmait que Montigny était au centre du *«Triangle de la drogue»* ... Ainsi a commencé l'affaire. Bilan : une famille ouvrière immigrée marocaine brisée. Pierre Burnand a rencontré Patrick Thomas.

■ Monsieur Patrick Thomas, vous avez été élu conseiller municipal de Montigny - les - Cormeilles sur la liste présentée par le PCF, sans toutefois en être adhérent?

Oui, je n'ai jamais été adhérent ni au PC, ni au PS, ni à aucun parti. Je suis syndiqué c'est tout. Je suis arrivé à Montigny, dans la ville nouvelle, en 1974. C'est une ville nouvelle de 2000 logements qui a été construite en quelques années. Il y avait un tas de problèmes: d'école qui n'était pas faite, de problèmes de vie associative... J'ai fondé une association de résidents, je me suis occupé de fonder une association Cornec avec d'autres personnes; j'étais donc assez actif au niveau de la vie associative La municipalité était complètement dépassée. C'était une municipalité dite apolitique, donc de droite, avec un maire PDG qui traitait sa ville comme une entreprise. En arrivant, comme j'avais pris contact avec le PCF et avec le PS pour différentes actions, le PCF m'a demandé de faire partie de son contingent pour l'élection municipale. Il y avait 27 conseillers, 17 PCF ou apparentés et 10 PS ou apparentés.

■ Comment en êtes-vous venu à vous opposer aux récentes initiatives du maire de Montigny, Robert Hue?

L'affaire a démarré de façon totalement impromptue. Le lundi 2 février, à la radio, en me couchant, j'apprends que, le jour même, le maire avait fait une conférence de presse à laquelle je n'avais pas été convié, ni aucun élu, et dont je n'avais pas été informé à l'avance, et dans laquelle il disait que Montigny était au centre du *«Triangle de la drogue»*. Et, deuxièmement, il proposait à la population de se mobiliser et surtout, il disait textuellement que toutes les personnes qui avaient des informations concernant l'usage de la drogue ou son trafic viennent personnellement lui en faire part. Dès le lendemain ou le surlendemain, j'ai envoyé une lettre ouverte au maire pour le critiquer vu que, d'une part, au niveau de la forme, ça fait quatre ans qu'on est élus et que jamais, en commission ou en conseil, le problème de la drogue n'a été abordé.

Ce qui est peut-être une carence de sa part, mais ce qui prouve que le problème n'était pas forcément crucial.

Si le maire, comme il l'a dit par la suite, avait été saisi du problème par une habitante, c'était bien le moment de se mettre à réfléchir en commun, de voir comment, en concertation avec la population, on pouvait mettre sur pieds des structures d'information, des structures d'aide etc... au lieu de garder la lettre sous le coude pour en faire, de toute évidence, une opération d'éclat soigneusement calculée. Ça, c'était la forme.

Et au niveau du fond, dès le départ, quand, lors de la conférence de presse, un journaliste lui avait demandé: *«Est-ce que vous ne craignez pas la délation?»*, il avait répondu: *«On ne meurt pas de délation, mais on meurt d'overdose.»* Je lui avais dit qu'il mettait en place ce que j'appelais une structure de répression fondée sur la délation collective institutionnalisée et que, à l'évidence, c'était inacceptable, c'était dangereux. Cela nous mettrait dans un engrenage, ce n'était, à l'évidence, pas comme ça qu'on réglerait les problèmes de la drogue. Je précisais, bien sûr, que j'étais tout à fait contre la drogue et prêt à lutter contre les problèmes de drogue et de trafic.

Entretien avec Patrick Thomas conseiller municipal apparenté PCF

J'avais appris en même temps qu'un premier tract avait été diffusé, pas sur toute la ville, mais notamment sur la cité de l'Espérance, qui s'appelait *«à bon entendeur, salut!»*, et dans lequel il y avait tout un laïus sur la drogue et surtout où on indiquait que la cellule locale n'hésiterait pas à donner publiquement le nom des vendeurs. L'engrenage me semblait lancé. Mais je ne croyais pas que ça irait aussi vite et aussi loin. Le vendredi matin, un habitant de la cité m'appelle et me dit *«voilà, j'ai trouvé dans ma boite aux lettres un tract.»*. Dans ce tract, on faisait état de la lettre qu'aurait reçue le maire et le nom du "trafiquant de drogue" était cité en toutes lettres. Le mot d'ordre de la fin était: *«Rassemblement samedi à 11h 30 pour expulser la drogue de Montigny»*. Je lisais bien sûr: *«expulser les drogués ou les trafiquants de Montigny»*. Tout de suite, mon premier réflexe a été d'aller voir ce "trafiquant de drogue" parce que j'avoue que la cité en question, qui est une cité de transit, où il y a de nombreuses familles immigrées, avec de gros problèmes, j'avoue que depuis que je suis élu, j'y ai mis les pieds deux ou trois fois et que je n'avais pas de relations avec ses habitants.

Je suis allé voir ce "trafiquant de drogue"; je m'attendais à n'importe quoi. Je suis rentré. J'ai vu une mère qui avait, en bandoulière, son enfant de quatre mois et demi, qu'elle allaite; qui, sans me demander quoi que ce soit, m'a fait entrer beaucoup plus hospitalièrement que de nombreuses familles françaises l'auraient fait. Et puis, peu à peu, c'est moi qui, avec précaution, lui ai appris que, premièrement, il y avait un tract; deuxièmement qu'il y avait son nom sur ce tract; et troisièmement, que le lendemain matin il y avait des gens qui venaient faire une manifestation etc... avec toutes les conséquences sur la mère, l'affolement que vous imaginez. J'ai vu les membres de la famille arriver. Dans la famille en question, il y avait des enfants qui, cela va de soi, sont totalement innocents et allaient trinquer dans l'opération prévue. Pour bien vérifier, l'après-midi même, je suis allé au commissariat d'Herblay pour savoir si le maire l'avait saisi, s'il y avait réellement des problèmes de drogue dans cette famille, de quelle nature. Le commissaire m'a dit qu'il n'avait jamais été en contact avec le maire sur les problèmes de drogue et que dans la famille en question, il n'y avait aucun enfant, ni à fortiori le père, qui avait été condamné pour trafic ou pour usage et qu'il n'y avait aucune procédure actuellement engagée. J'ai essayé de saisir le maire pour lui demander s'il se rendait compte de ce qu'il faisait; à l'évidence, il ne connaissait pas la famille, il n'y avait jamais mis les pieds. Je me suis heurté à une fin de non-recevoir.

J'ai essayé d'alerter au maximum la presse, des gens sur Montigny, les élus socialistes qui, au départ, ont condamné.

Les gosses sont arrivés dans la famille un par un. Il y a un gosse que la police est allé chercher à son CES pour lui conseiller de ne plus aller au CES pendant un certain temps. La famille m'a demandé de rester dans l'appartement, parce que le père, tout "trafiquant de drogue" qu'il était, devait partir à 5h le matin pour son travail. Il fait les 3x8 depuis sept ans dans la même entreprise à Bezons. La mère allait rester seule avec ses enfants; les deux fils aînés n'habitent pas rue de l'Espérance. Je suis donc resté toute la nuit. A minuit, la mère a eu une crise de nerfs ou plutôt d'épilepsie. J'ai appelé le médecin de garde qui l'a faite hospitaliser. Une nuit passée en attendant, l'estomac noué, en entendant le moindre bruit. A 5 heures, le père est parti travailler. J'ai demandé aux journaux de venir avant la manif pour que je puisse exprimer mon opinion car je savais que je ne pourrai pas l'exprimer dans la manif. Et aussi pour que les journalistes voient ce repère de trafiquants de drogue dont on parlait.

Ils ont vu la famille, ou du moins ce qu'il en restait car la mère était à l'hopital et le père était au boulot..

Il y a eu une manif où il y avait une centaine de personnes; cinquante du PCF local et cinquante venues d'ailleurs. Le maire a fait un grand discours général contre la drogue. J'ai demandé à m'exprimer en tant que conseiller municipal, on m'a répondu: "Ce n'est pas une réunion du conseil municipal, c'est une réunion du PC. Si tu veux donner ton avis, t'as qu'à faire une manif pour la drogue." J'ai été accusé d'être du côté des flics parce que je disais que, quels que soient les griefs contre cette famille, vous faites trinquer des gens totalement innocents, ce sont des méthodes dégueulasses.

Les conséquences maintenant sur la famille sont qu'elle doit changer de quartier car elle est tellement traumatisée qu'elle ne peut plus rester dans la résidence; la fille aînée s'est faite agresser par trois filles, traiter de *«sale arabe, trafiquante de drogue, retourne chez toi!»*. Les enfants qui ont 13, 14, 15 ans sont complètement traumatisés et ne peuvent plus retourner au CES; le fils aîné qui habitait dans un hotel à Montigny a été expulsé en se faisant traiter de "bougnoule".

■ Pour justifier les attaques contre cette famille, il a été fait état de la plainte d'une mère de famille algérienne...

Oui, d'une lettre que la mère a envoyé au maire. Je suis allé voir la famille B dès que j'ai été informé de la rumeur qui indiquait que c'était elle qui avait envoyé la lettre. Sachant qu'elle habitait au dessus de la famille K attaquée, je suis allé voir la famille en question pour savoir d'abord si c'était vraiment elle qui avait écrit la lettre et puis aussi pour connaître sa situation. Je me suis rendu compte que c'était une famille qui a au moins autant, sinon plus, de problèmes que la famille qui a été attaquée. Je leur ai demandé: *«Est-ce que vous vous êtes bien rendus compte dès le départ dans quoi vous mettiez les pieds? Est-ce que vous acceptez la façon dont le maire, au lieu de saisir les autorités compétentes, au lieu de faire quelque chose de concret s'est mis à ameuter la population? Maintenant, vous allez être, vous aussi sur la place publique.»* En aucun cas je ne leur ai demandé de se rétracter. Le lendemain, dans *l'Humanité* on a écrit que je serais allé les voir pour leur demander de se rétracter, pour leur dire que Robert Hue n'était plus le maire, pour les menacer d'expulsion s'ils ne se rétractaient pas etc... *L'Humanité* m'a traité de *«défenseur des trafiquants de drogue»*, ce qui a fait que j'ai porté plainte en diffamation. J'ai dit à la famille B que s'ils ont des griefs à faire, s'ils saisissent le maire, je leur ai dit que c'est tout à fait normal; je ne veux pas rentrer sur le fond de l'affaire. Mais est-ce que vous estimez normal ce qui s'est passé?" Apparamment, ils ne l'estimaient pas normal et ils commençaient à réaliser qu'ils s'étaient faits manipuler. L'entretien s'est fait très courtoisement mais je me suis fait expulser par un responsable de la Jeunesse Communiste qui est entré dans l'appartement et qui m'a foutu dehors en m'accusant encore de défendre les trafiquants.

«Cela est démobilisateur et séme la division»

Communiqué de l'Association des Marocains en France

Les derniers évènements de Montigny-les-Cormeilles au Val d'Oise, à la cité de l'Espérance, portant atteinte à la dignité d'une famille marocaine, l'exposant à la vindicte de l'opinion du quartier par l'entremise d'une opération de délation organisée défiant toute justice et passant outre les véritables fléaux et les pontes les organisant...

Ces évènements appellent de notre part en tant qu'association des marocains en France, partie prenante et concernée par tout ce qui touche de près ou de loin nos concitoyens sur le territoire français, la mise au point suivante:

- Il est regrettable que des forces se réclamant de l'idéologie de la classe ouvrière prennent position ouverte et déclarée contre la frange de la classe ouvrière de France la plus démunie, la plus deshéritée et vulnérable: les travailleurs immigrés et leurs familles, et ce dans une situation déjà précaire pour eux renforcée par la crise.

- Seuil de tolérance, quotas, insécurité, insalubrité, tant de propos qui ne peuvent émaner d'une force se déclarant de gauche.

Mais les faits sont là:

- A Vitry 300 travailleurs maliens expulsés par des commandos Buldozer...

- A Nanterre les enfants immigrés sont acculés à des quotas pour le moins ignobles pour avoir accès à des centres de loisirs et aux colonies de vacances...

- A Dammarie-les-Lys les immigrés sont devenus indésirables et par là même expulsables...

- Et comble des combles, au Val d'Oise c'est la délation qui s'érige comme pratique et de «masse» parait-il contre un «fléau social»...

Il nous parait mal venu, mal considéré et pernicieux que de telles pratiques soient le fait de maires de villes ouvrières, de sections du parti de la classe ouvrière, plus choquant encore du soutien de la part du bureau politique d'une force de gauche. Cela est démobilisateur, isolateur et sème la division; cela permet à la droite et à ses valets telle la réaction marocaine (Ambassade, et Amicales), de mener une campagne de récupération s'érigeant comme défenseurs des travailleurs marocains. Ceux là même qui mènent une offensive législative policière, raciste et xénophobe, ceux-là mêmes qui se taisent sur la mort du jeune Houari Mohamed et de tant d'autres...

Pour notre part, nous condamnons avec vigueur et fermeté tant dans la récupération de cet évènement que la politique des maires et des sections du parti communiste français. Il ne s'agit pas aujourd'hui de sacrifier l'essentiel, (la crise gérée par la bourgeoisie) pour une politique de conjoncture électorale.

Tout notre appui et toute notre sympathie vont à l'endroit de la famille accusée injustement.

- Pour un large mouvement anti-raciste, anti-fasciste et anti-impérialiste

- Pour une solidarité internationale réelle et pour l'égalité des droits

(...)

Paris le 17/02/1981

LES CRIMES DU CHOMAGE

VITAL, NOTRE DROIT AU TRAVAIL

« j'avais tellement envie de vivre, d'aimer et d'être aimé... encore longtemps, longtemps ». Voici en quels termes Bruno Carmier achève sa lettre d'adieu à la vie, à la société. De dépit en lassitude, le désespoir a acculé ce jeune chômeur au suicide. Il était sans travail depuis huit mois, victime d'une fin de contrat à durée déterminée, de surveillant éducateur du centre de formation des apprentis du Loir-et-Cher. Les uns diront que la situation n'avait qu'accentué une fragilité déjà bien ancrée chez cet homme, les autres parleront des affets néfastes de l'électromagnétisme de la pleine Lune (eh oui !), d'autres encore expliqueront ce suicide par la grave maladie qui avait frappé son bébé. Certes ou pourquoi pas? Il n'en demeure pas moins, le licenciement, les difficultés à percevoir les indemnités de chômage, et la lettre que Bruno Carmier a enoyée à *Libération* et au *Nouvel Observateur*.

« J'accuse en premier lieu le gouvernement Giscard-Bare et la droite toute entière (...) J'accuse (et suivent trois noms de responsables du CFA) *où je travaillais comme éducateur, qui non seulement m'ont licencié en juin 80, arguant "un manque d'ardeur", alors que ma femme attendait un enfant et que nous ne vivions que sur mon salaire unique, mais en plus, ont refusé de me verser pendant cinq mois mon indemnité pour perte d'emploi qui devait nous aider à survivre »* Bruno Carmier, balayé à tout jamais par la faux du chômage, le sixième suicidé en une semaine dans le Loir-et-Cher.

L'autre s'appelait Serge. Serge Kos, mort de froid, mort de la restructuration. Il était lorrain; à Briey, pas de travail, comme d'autres pays, il a quitté sa ville natale pour s'embaucher à Peugeot-Sochaux, sur une chaîne d'emboutissage. En 79, il est licencié pour *« absences trop fréquentes et sans motifs »*, il perd du même coup, son logement, une chambre Peugeot. C'est un huissier, venu le voir, pour un petit larcin, qui l'a trouvé mort de froid. Ses pieds crevassés avaient saigné, sur ses jambes, des plaies mal cicatrisées, son corps déjà squelettique, 40 kilos, pelotonné sur un matelas dans un camion rouillé. Jeune chômeur qui ne demandait qu'à gagner sa vie, réduit à la misère, réduit à coucher dans un vieil hangar comme un chien. L'oubliera-t-on? Non, tout comme les trois chômeurs qui se sont immolés par le feu, le mois dernier à Sochaux, tout comme les autres chômeurs suicidés la semaine dernière encore à Sochaux, ils sont présents dans nos cœurs, dans notre chair, leur mort ne peut qu'accroître notre détermination à lutter, à nous unir contre ce fléau qu'est le chômage. Quand, placidement, Barre commente le cap des un million sept cents milles chômeurs, c'est avec nos tripes que nous réagissons.

Assez du chômage, de l'inquiétude des arriérés de loyer, des coupures de gaz et l'électricité, de l'attente d'une indemnisation. Assez s'être rejetés parce qu'on est femmes, jeunes, mûrissant, trop âgés, immigrés, malades ou sans qualification.

Nathalie VILLOTIERS

Blois, le 17 Février 1981

CARMIER Bruno
10, rue de Pigalle
41000 Blois

Lettre ouverte d'un "chômeur"

Dans quelques heures je vais mourir
Mais auparavant je veux que tous connaissent
[illegible] ceux à cause

Adieu et je crie à tous : j'avais tellement
envie de vivre d'aimer et d'être aimé

Bruno Carmier

La lettre de Bruno Carmier

LE SINISTRE BEULLAC PERSISTE ET SIGNE

SUPPRESSIONS DE POSTES SELECTION AGGRAVEE

Actuellement la rentrée scolaire 81-82 se prépare, sur des critères, hélas, que nous connaissons que trop bien : suppression de postes de non-enseignants, fermeture de classe, poursuite de la réforme Haby dans le premier et le second cycle.

8 600 SUPPRESSIONS DE POSTES

De toutes parts, tant au niveau ministériel que syndical, on constate un déficit du personnel non enseignant, évalué à 5 000 postes, néanmoins, la rentrée scolaire s'effectuera avec la suppression de 8 600 emplois : 1 600 parmi les administratifs, 1 500 parmi les aides concierges, 1 000 parmi les infirmières et les secouristes, lingères, 450 parmi les agents chefs et 4 050 parmi les ouvriers professionnels.

Par ailleurs, la circulaire instituant le remplacement des profs absents par d'autres, titulaires, accentuera le chômage des maîtres auxiliaires. Côté emploi et organisation de la vie des établissements secondaires, la situation est alarmante, mais les conditions d'étude des élèves sont tout aussi inquiétantes et préoccupantes.

ÉPURATION DANS LES LEP

La réforme Haby est arrivée à son terme pour le premier cycle. La rentrée scolaire 81-82 organisera donc encore une fois une sélection sévère parmi les enfants avec ses cours de soutien, gonflera le flot des futurs jeunes chômeurs en maintenant les SES, CPPN et autres CPA, classes garages.

Elle innovera en LEP. Les premières et secondes années de CAP changeront d'intitulé; elles deviendront des quatrième et troisième préparatoires. S'il ne s'agissait que d'une modification d'appelation, ma foi, il n'y aurait pas de quoi fouetter un chat. Malheureusement l'enjeu est d'importance : ces deux premières années mettront l'accent sur l'enseignement général, le niveau théorique sera plus élevé, semblable à celui des CES, et c'est lors de la troisième année préparatoire, au CAP qu'effectivement la formation professionnelle débutera. Les conséquences de cette redistribution des cartes sont doubles : on sait que les critères d'orientation en LEP ne sont que négatifs, il n'est pas bon en enseignement général, il ira en LEP. Les jeunes qui ne « s'épanouissent pas effectivement au CES », ne trouveront pas de créneau d'insertion en LEP, que feront-ils alors? Ils le quitteront massivement, et rejoindront les cohortes d'apprentis. Ceci est exactement l'application de la formation professionnelle quinquennale décidée par le Conseil des ministres. L'autre incidence de la réforme des LEP, c'est l'acheminement progressif des CAP maison. Actuellement un jeune, CAP en poche, a « théoriquement » la possibilité de le monnayer partout; prochaînement les études ne seront plus sanctionnées par un diplôme national, mais par un contrôle continu de leurs connaissances, supervisé par le patronat. Les jeunes, donc, devront coller à un profil type, défini par les patrons... sinon pas d'embauche!

EFFECTIFS TROP SURCHARGÉS

La réforme Haby entrera en vigueur aussi dans le second cycle.

L'argumentation gouvernementale n'a pas changé d'un iota, depuis la mise en place de cette réforme dans les collèges : *« favoriser l'égalité des chances, créer un tronc commun d'enseignement »*, seulement on n'a jamais assisté à la réalisation de tels propos. De fait les secondes par niveaux, très bons, moins bons, etc... seront créées, le choix d'options pour les élèves sera court-circuité par la circonscription géographique regroupant son domicile et l'établissement scolaire qu'il doit fréquenter; s'il désire suivre un enseignement qui n'est pas dispensé dans son district, il n'aura qu'à chercher une autre orientation. D'autre part, les effectifs avoisinants couramment 40 élèves ne diminueront pas.

Les effets de la carte scolaire, l'implantation des établissements de la maternelle à la primaire, n'abaisseront pas, non plus, leur nombre d'élèves. Certes, si la grille Guichard, réglementant l'ouverture et la fermeture des classes a subi quelques modifications, sous la pression conjuguée des organisations syndicales, des parents et des enseignants, elle demeure néanmoins.

Nathalie VILLOTIERS

BUREAU NATIONAL CFDT
UNE POSITION QUI SERAIT PLUS CONVAINCANTE SI...

Vendredi 20 février, la CFDT tenait une conférence de presse. C'était au lendemain des travaux de son dernier bureau national qui avait débattu de la campagne pour la création d'emploi, de la question de l'immigration, de la question des jeunes aussi : cette conférence de presse suivait de peu l'affaire du Palace, et de cette émission télévisée (Antenne2 et Europe1) sur les jeunes, interrompue par ses organisateurs sous prétexte que la CGT, non invitée à l'émission (ce qui constituait une véritable censure), y prenait fermement son droit à la parole par l'intervention décidée de ses jeunes militants présents.

Sur ce point, la CFDT maintenait le point de vue tout à fait négatif exprimé sur le coup par Edmond Maire, parlant d' *«action de commando»* d'*«hégémonie»* de la CGT et dénonçait donc son intervention légitime, plutôt que de dénoncer l'inacceptable censure frappant à cette occasion, la principale organisation syndicale de ce pays. Il y aurait eu pourtant là, une bonne occasion pour les dirigeants de la CFDT, qu'ils se situent clairement du côté du droit, de la défense du droit d'expression des travailleurs et de leurs organisations, contre la censure du pouvoir. Ils ne l'ont pas saisie ! L'affirmation que la CFDT *«critique la main mise du pouvoir sur l'information»*, *«est favorable à ce que l'émission ait lieu dans les meilleures conditions»* n'y suffit pas en tout cas.

Concernant l'emploi, après qu'Edmond Maire ait fait état de la progression de la CFDT aux élections professionnelles dans la SNCF et l'Education nationale, Albert Mercier fit le point de la campagne cédétiste et des initiatives envisagées, point complété en réponse aux questions des journalistes par d'autres responsables, J. Chérèque, M. Rolant... :

— journée d'action prochainement en Alsace

— actions sur la mixité des emplois, dans la semaine précédent le 8 mars, journée internationale des travailleuses

— propositions concernant l'emploi des jeunes

— dimension européenne : un manifeste, qui sera prêt pour le mois d'avril est en cours de réalisation au niveau du la CES ; est prévue début juin une manifestation à Bruxelles regroupant les bureaux nationaux de confédérations affiliées, soit plus de 1000 responsables syndicaux ; par ailleurs, l'idée d'un arrêt de travail européen pour la réduction du temps de travail progresse...

— des résultats positifs ont été obtenus, souvent par l'action commune avec d'autres syndicats, par exemple dans la production thermique d'EDF (des centaines d'emplois), dans les hôpitaux publics

Enfin, fut commentée la *«déclaration du bureau national sur l'immigration»*, qui constitue d'abord un *«appel solennel aux militants et organisations de la CFDT»* pour qu'ils se mobilisent sur un problème grave et urgent sur lequel la CFDT se sent *«investie d'une nouvelle et grave responsabilité»* compte tenu de la politique actuelle du PCF qui *«rend les immigrés plus vulnérables à l'action gouvernementale»* En effet, expliquent les dirigeants cédétistes, la CGT n'a pas (pas encore tout du moins) annoncé une politique du type du PCF et ce n'est pas elle qui mène cette politique, mais elle n'est pas en mesure de la critiquer.

La politique du PCF à l'égard de l'immigration dans les municipalités qu'il gère ou concernant les problèmes de l'emploi est en effet dangereuse : elle alimente les divisions français-immigrés de la classe ouvrière, alors que l'ampleur des attaques patronales menées contre elle (dans l'automobile en particulier) rend l'unité français-immigrés d'autant plus impérieuse pour y faire face.

«Il n'est pas possible, précise la CFDT, *que se renouvellent sans riposte, de nouveaux actes comme ceux que le PCF vient de commettre contre les immigrés. La CFDT, en liaison avec tous ceux qui entendent s'y opposer, demande à ses organisations d'empêcher que ces actes se reproduisent»*.

On ne peut en effet, laisser de tels actes, une telle politique sans riposte, à condition de bien avoir en vue les intérêts de l'ensemble de la classe ouvrière, son unité français-immigrés, et de ne pas perdre de vue la cible principale qui est la politique anti-ouvrière (raciste et anti-immigrée en particulier) du patronat et du gouvernement.

La position de la CFDT gagnerait en cohérence, en poids, sa fermeté serait plus convaincante, si elle partait bien d'un tel point de vue face à tous les aspects de la politique patronale et gouvernementale : l'affaire du Palace n'y contribue pas !

G.C.

TRAVAIL AU NOIR
QUAND STOLERU S'EN MELE ÇA SENT MAUVAIS

Un rapport sur le « travail illégal » sera prochainement examiné par le Conseil économique et social. Ce projet dissimule derrière les intentions louables, un dispositif législatif particulièrement néfaste pour les travailleurs, s'il s'accomplissait.

Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, part du constat de l'existence du travail au noir, il se propose tout bonnement de le légaliser. Ainsi un travailleur aurait la possibilité, après avoir effectué ses 40 heures hebdomadaires, d'en faire encore 8 de plus à condition qu'il s'acquitte de ses charges sociales et fiscales par l'achat d'un timbre. Bénignité législative ? Non, sont remis ainsi en cause la législation sur la durée hebdomadaire du travail, sur les heures supplémentaires. Cela nie le fait que de nombreux travailleurs, connaissant des situations pécuniaires douloureuses, sont obligés de faire un autre travail pour joindre les deux bouts, et pourquoi donc le gouvernement se priverait de les rançonner ? Pousse les travailleurs à chercher d'autres emplois au lieu de satisfaire leurs revendications salariales. Marque une étape encore dans la remise en cause des droits acquis des travailleurs, après l'intérim légalisé, les jeunes travailleurs précarisés par l'apprentissage et les pactes nationaux pour l'emploi, les préretraites, ni chômeurs, ni travailleurs. Enfin ce rapport propose de surveiller étroitement les ateliers clandestins, mesure qui peut mettre un terme à l'exploitation féroce de certains de leurs employés, mais qui sera un biais, surtout, pour expulser de nos frontières tous les travailleurs immigrés démunis de papiers.

N.V.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

2 morts aux chantiers de la Ciotat

Vendredi 6 février, à 14h15, le feu s'est déclaré dans une cuve du pétrolier « Fina Britania ». Deux travailleurs, Martinez et Pourchier, sont morts asphysiés, d'autres ont été blessés, dont deux grièvement. L'addition aurait pu être plus lourde quand on pense que ce jour-là, la plupart de ceux qui faisaient « normale » étaient en grève, et qu'une trentaine d'ouvriers de Gardella s'apprêtaient à descendre au fond quand l'incendie s'est déclaré !

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, que les deux morts ont été sortis de la cuve, ainsi que les deux autres ouvriers gravement blessés.

En effet, pour activer les travaux et livrer le navire dans les délais, les brèches prévues (notamment pour l'évacuation et le sauvetage du personnel) avaient été fermées !...alors que des ouvriers étaient occupés à « souder les chancres » dans les cuves.

Il a fallu qu'un travailleur prenne des risques et découpe sous la cuve, une brèche pour les sortir. (La seule issue, jusque là, de 80cm de diamètre, se trouvant 28 mètres plus haut, et l'échelle pour y accéder recouverte de mazout).

A fond de cale, dans cette citerne, pas nettoyée, recouverte d'une épaisse couche de résidus de mazout, avec pour toutes sécurité trois petits extincteurs, lorsque le feu s'est déclaré, les travailleurs ont été pris comme des rats.

Aucun moyen de lutte contre l'incendie n'était en place, et il y avait seulement deux pompiers pour assurer la sécurité sur le navire, tout cela par mesure d'économie.

Jama a définitivement quitté Chausson

Jama, ouvrier marocain, travaillait depuis 18 ans chez Chausson, à Gennevilliers. Victime d'un malaise, il avait dû être mis en arrêt maladie. Le 14 février, sous la pression de la direction, il avait dû reprendre le travail. Il est mort le lendemain.

RENAULT StOUEN
USINE PLACEE «SOUS SURVEILLANCE» PAR LES TRAVAILLEURS

Samedi 21 février, à Saint Ouen, 15h : une banderolle est tendue au dessus de l'entrée de l'usine Renault, elle invite à entrer dans l'usine : le syndicat CGT y organise une journée porte ouverte.

Dans l'usine, musique et boissons pour accueillir les travailleurs venus soutenir, en famille pour beaucoup, avec les enfants. On visite les ateliers : des presses imposantes sont alignées. Renault St Ouen, 615 travailleurs, c'est la fabrication de 20 % des outils de presse (matrices et poinçons) qui permettent ensuite la fabrication des pièces de carosseries. Patrick Darré, jeune délégué CGT, prend la parole, explique le sens de la lutte menée à St Ouen. Le Bescond ensuite, pour la FTM CGT, et qui lie la journée porte ouverte à la journée CGT du 27.

Aprés les interventions, nous allons demander à Patrick Darré son point de vue. De 800 en 1975, les effectifs de l'usine sont passés à 615. Et la direction veut transférer 100000 heures de travail soit 1/5 ème de la production, en Espagne. L'inquiétude pour l'emploi est donc justifiée. Les travailleurs sont jeunes à Renault St Ouen : environ 400 d'entre eux ont moins de 35 ans. La direction a mis sur pied des préretraites, mais leur nombre est limité, (40). Il y a deux ans, elle a aussi essayé de licencier pour cause de maladie, mais il y a eu riposte, et elle a échoué. Par ailleurs, la CGT lutte pour l'embauche de la quarantaine de travailleurs intérimaires, dont une dizaine ont plus de 2 ans d'ancienneté.

Patrick Darré nous explique qu'il n'y a pas occupation : l'usine tourne normalement. Mais elle est « sous surveillance », c'est-à-dire que depuis le 27 janvier, jour et nuit, les travailleurs avec leur syndicat CGT veillent à ce que les outils de carosserie ne sortent pas de l'usine. Le moral est bon, même si la fatigue se fait un peu sentir, les travailleurs de l'usine sont « dans le coup », le rapport de force est favorable. A St ouen, la CGT fait 71 % des voix, 80 % aux dernières élections au CE.

Il y a une bonne coordination du groupe, au niveau national, et une coordination mondiale essaye de se mettre en place. Dans l'immédiat, il s'agit de préparer la journée du 27. Le syndicat de St Ouen y participera activement bien sûr, mais les formes n'en ont pas encore été fixées. Ce sera fait bientôt...

Avant de partir, nous n'oublions pas, bien sûr, de signer le livre d'or du syndicat : nous y réaffirmons le soutien de notre parti à la lutte des travailleurs de l'automobile, ceux de St Ouen en particulier, contre les licenciements, pour l'emploi.

Correspondant

Développer l'action, conquérir l'unité

L'offensive anti-ouvrière de la classe capitaliste se poursuit sur une grande échelle.

Main dans la main, gouvernement et patronat rognent le pouvoir d'achat, freinant la progression des salaires alors que la hausse de prix a atteint en 1 an 14,4%. Les licenciements succèdent aux licenciements, touchant tous les secteurs de la production. Le nombre des 2 millions de chômeurs est une réalité et le VIIIe plan annonce la couleur : 2 millions et demi!

Les droits conquis de haute lutte sont remis en cause : le droit à la santé, les retraites, la limitation de la durée hebdomadaire du travail, les statuts dans la fonction et le secteur publics.

Ils veulent faire payer aux travailleurs les restructurations que leur propre crise leur impose.

Mais l'attaque n'est pas seulement économique. Pour avoir les mains libres, il faut désorganiser la classe ouvrière, amoindrir sa capacité de riposte. Les restructurations jouent aussi leur rôle à ce niveau : ce sont des bastions organisés que l'on démantèle, c'est une mémoire collective, une expérience, une conscience que l'on veut supprimer.

Au travers du chômage, de la multiplication du travail intérimaire, des contrats à durée limitée, des statuts précaires, de la pratique de la sous-traitance, de l'incitation au racisme, de la discrimination envers les femmes, les jeunes et les immigrés, c'est l'unité et donc la capacité combative de la classe ouvrière qui est touchée.

Les attaques répétées contre le droit de grève et les libertés syndicales, la réforme Peyrefitte du Code pénal, l'utilisation systématique de tout l'arsenal répressif policier et judiciaire, complètent l'attaque au plan des libertés. L'offensive bourgeoise est donc aussi pleinement politique.

La classe ouvrière a trop de poids en France. C'est devenu avec la crise un handicap sérieux pour le capital. Ne l'avoue-t-il pas lorsqu'il prône le modèle social allemand où le mouvement ouvrier est englué dans les pratiques les plus ouvertes de la collaboration de classe.

Oui, la bourgeoisie veut à la fois mettre à genoux le mouvement ouvrier et faire payer sa crise aux travailleurs.

La classe ouvrière doit faire face. Et faire face c'est lutter.

La lutte des travailleurs n'a jamais cessé. Elle s'est faite plus difficile et a perdu en ampleur, c'est vrai. Mais elle existe et il faut en voir toute la portée.

Nous l'avons toujours dit: la lutte, et seule la lutte, paie. Et bien elle paie encore aujourd'hui. Certes la bourgeoisie est à l'offensive et pour la classe ouvrière la tendance générale est au reflux. Elle se bat le dos au mur et elle encaisse des coups. Mais pour autant pouvoir et patronat ne font pas tout ce qu'ils veulent. Ils ont dû reculer sur la Sécurité sociale. Ils n'ont pu faire sauter le verrou de la loi de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail. Si le pouvoir d'achat est en baisse, il l'est moins qu'ils le souhaiteraient; les déclarations du CNPF en font foi. Tout cela démontre le poids de la mobilisation, de la lutte des travailleurs, celui du mouvement ouvrier dans notre pays.

Il n'y a pas d'autre voie que le développement de cette mobilisation, que l'appel à la lutte.

Vaincre le pessimisme et l'attentisme dans les rangs ouvriers

Les difficultés engendrent le doute, le pessimisme, le défaitisme. Cela conduit à ne pas voir les possibilités et le poids de la lutte. Certains renoncent au travail militant, sombrent dans l'inaction.

Les désillusions devant l'échec de l'union de la gauche, la conscience nouvelle de l'absence de perspectives immédiates de changements véritables, le poids de la division syndicale alors que l'aspiration profonde est à se serrer les coudes, concourent à renforcer le découragement, le renoncement.

Cela fait l'affaire de la bourgeoisie.

Pour plus de sûreté, elle en rajoute. Elle développe une offensive idéologique de grande ampleur contre le marxisme, le socialisme. Il faut que les travailleurs doutent de tout, et particulièrement de la possibilité d'en finir avec l'exploitation capitaliste.

Il ne faut pas le nier, cette campagne a un certain impact, beaucoup de militants sont touchés. Le pessimisme est là et l'inaction s'installe. Il y a là une importante lutte à mener.

Le mouvement des masses connaît des phases de montée et d'autres de reflux. La place des militants est de guider, de précéder le mouvement, pas d'être à la traîne. Nous vivons le reflux, eh bien la tâche est claire : colmater les brèches, maintenir et renforcer les organisations de la classe ouvrière; mobiliser toutes les énergies en menant la bataille des idées, il faut assainir, ne pas laisser le champ libre à l'adversaire de classe; il faut organiser la riposte en l'adaptant au niveau de mobilisation des travailleurs.

C'est le travail à contre-courant. Comme tel il est difficile mais indispensable.

Il faut vaincre le pessimisme, l'attentisme dans les rangs ouvriers.

Un «réalisme» en forme d'impasse

Il y en a qui insistent : il faut s'adapter à la période, tenir compte des difficultés. Fort juste, mais que proposent-ils? D'être réaliste, d'accepter la politique du capital et d'essayer d'en tirer quelque avantage.

Ce n'est pas là une nouveauté. C'est un très vieil air bien connu du mouvement ouvrier. C'est la rengaine de la collaboration de classe.

En période de montée des luttes ceux qui l'entonnent sont rares. On ne les écoute pas. Mais à chaque reflux, le chœur grossit. On entend bientôt plus que lui. A la radio, à la télé, c'est le matraquage : ils veulent en faire un tube!

Franchement non, pour les travailleurs la solution n'est pas là. Elle est dans le refus de la politique du capital. Le chemin apparaît plus difficile mais il ira s'élargissant. L'autre voie, c'est l'impasse.

Nous ne sommes pas contre les compromis. Mais ils ne sont bons que sur la base du rapport de force qu'établit l'action de classe. C'est le seul réalisme que l'expérience ouvrière connaisse.

Réaliser l'unité, c'est l'objet d'une lutte

Il faut lutter. Mais comment?

On ne peut agir aujourd'hui comme si l'on vivait une montée des luttes. Ce n'est pas en inventant des «mouvements montants de très haut niveau» que l'on concourt à les susciter. Au contraire, ne pas tenir compte de la réalité du reflux, c'est courir le risque de l'isolement, du manque d'efficacité, c'est s'exposer à la répression, c'est susciter en réaction le pessimisme lorsque les objectifs, fixés trop haut, ne peuvent être atteints.

C'est pourquoi nous disons : agir avec détermination, oui, mais garder les pieds sur terre et accorder nos propositions d'action à la mobilisation des travailleurs.

Tôt ou tard, la question de l'unité apparaît pour ce qu'elle est : décisive. On ne la résoud pas correctement et seule une partie des travailleurs est dans l'action. Et le rapport de force est diminué d'autant.

Par expérience les travailleurs l'ont compris au point que l'absence d'unité syndicale nuit à leur mobilisation.

Quand nous parlons d'unité, nous parlons d'abord de cet accord profond qui s'établit sur les revendications réelles. Oeuvrer à l'unité c'est fondamentalement travailler à dégager les principales revendications, à mobiliser autour d'elles. Différents courants partagent la classe ouvrière.

Les militants agissant sur des positions de classe ont toujours œuvré au rassemblement de tous dans un syndicat unique selon la conception du syndicalisme de classe et de masse.

Mais la bourgeoisie a suscité la division du mouvement syndical. Et de nombreux travailleurs ne sont pas syndiqués.

Réaliser l'unité, c'est dépasser cette situation. C'est l'objet d'une lutte. Il faut contraindre les courant influencés par les idées de la bourgeoisie à reconnaître la réalité des revendications et la justesse des propositions d'action.

Un seul moyen pour cela : la pression des travailleurs mobilisés. Dès lors l'alternative est simple. Ils s'isoleront ou se rallieront au mouvement. Dans ce cas c'est l'unité d'action. En retour, elle favorise la mobilisation.

Ainsi, le travail à l'unité est une lutte, et cette lutte doit être permanente. Le rôle décisif pour réaliser l'unité d'action est joué par la masse des travailleurs.

C'est l'unité par la base, solide, sur les positions des masses ouvrières alors que l'unité par le sommet ne pourrait résulter que de compromis défavorables aux intérêts des travailleurs.

Le PCML, ses militants, ont toujours mis en œuvre et défendu cette conception. Ils l'ont fait alors que la pratique courante était celle de l'unité par le sommet. Ils continueront alors que la désunion se fait chaque semaine plus profonde.

Le développement des idées de collaboration de classe a rendu le combat pour l'unité difficile, mais cela ne saurait excuser les comportements anti-unitaires.

L'ennemi n'est pas l'autre syndicat, c'est le gouvernement et le patronat. Il n'y a pas d'intérêts plus importants que de s'unir entre travailleurs face aux Giscard-Barre-Ceyrac.

Alors, toujours et résolument, nous disons :

Unité à la base, dans l'action et pour l'action.

Jean-Paul BERQUIN

AUTOMOBILE POUR LA RIPOSTE

L'an dernier, ce furent les premières vagues de licenciements chez Talbot, les journées chômées multipliées dans l'ensemble du groupe PSA (fusionnant Peugeot, Citroën et Talbot). L'année 81 commence avec de nouvelles annonces de licenciements chez PSA, et Renault à son tour est touché : le chômage dit "technique" vient là aussi frapper les ressources des travailleurs et les préretraites prévues en masse vont venir accélérer la réduction des effectifs déjà bien entamée par les suppressions d'emplois intérimaires, le non remplacement des départs en retraite, les licenciements dans la sous-traitance.

La production et les ventes sont en baisse ou stagnent pour les deux groupes dont les dirigeants multiplient les déclarations menaçantes.

UNE SEULE VOIE : LA LUTTE

Ainsi au fil des mois l'ensemble des travailleurs de l'automobile se trouvent confrontés à une attaque de grande envergure conduite par le patronat et le gouvernement. Elle menace un grand nombre d'emplois, les salaires, les droits acquis par les luttes passées, et en même temps les organisations elles-mêmes que s'est construite dans ce secteur, la classe ouvrière.

Pour les monopoles qui détiennent toutes les clés de l'économie de ce pays, pour l'Etat à leur service et le gouvernement qui en tient aujourd'hui les rênes, il s'agit de restructurer une industrie qu'ils ont conçue de longue date comme un moteur, un pôle de développement de l'économie toute entière, une des grandes sources de profit pour leur Capital. Et cela, à un moment où cette industrie, à l'échelle du monde, est secouée par une vaste crise dont des centaines de milliers d'hommes, jetés au chômage dans la dernière période, aux USA, en Angleterre ou ailleurs, payent déjà les premières grandes secousses. En même temps, il s'agit pour eux d'affaiblir au maximum la classe ouvrière en jouant du chômage, des divisions, du racisme, qu'ils entretiennent et cultivent; il s'agit de saper ses organisations, de détourner du point de vue de classe, de mettre en somme la classe ouvrière à genoux. Comme nos patrons pensent qu'elle l'est au Japon ou en Allemagne.

Face à l'ennemi de classe, face à de tels plans, il n'est qu'une voie pour les travailleurs: la lutte. Se mettre à genoux, se résigner ou lutter : tel est le choix. Et il s'agit d'une lutte qui, compte tenu des enjeux, concerne toute la classe ouvrière, tous les travailleurs et dans laquelle il faut rassembler un maximum de forces, face à un adversaire ayant porté ses techniques d'exploitation à un degré tel qu'il est devenu commun, à propos de l'automobile, de parler d'« usine de la peur »ou «du désespoir», de bagne capitaliste. De Pierre Overney, (à Billancourt), à Philippe Marchau ou Serge Kos à Sochaux, de Pierre Maître à Reims, à Jama le marocain à Chausson, la liste est longue des victimes du patronat de l'automobile, de sa répression ouverte ou pernicieuse, des conditions de travail infernales. Face à lui, face à l'Etat, lui-même patron dans l'automobile, il n'est qu'un langage convainquant : la force des millions de travailleurs concernés, unis dans la lutte !

POUR DES OBJECTIFS CLAIRS ET CONFORMES AUX INTERETS DE LA CLASSE OUVRIERE

Mais comment y parvenir, alors que jamais les divisions n'ont été aussi profondes parmi les travailleurs et leurs organisations, accentuées jour après jour sur chaque problème, qu'il s'agisse des immigrés (particulièrement nombreux dans l'automobile et souvent première cible de la politique patronale), ou des propositions politiques, des stratégies des uns et des autres, en période d'élections présidentielles qui plus est.

Pour l'heure, en ce qui concerne les organisations syndicales, il est clair que la direction confédérale CFDT ne place guère au centre de ses préoccupations la lutte dans l'automobile ; certains de ses responsables prenant publiquement leur parti des licenciements, conséquence de la restructuration en cours, et se contentant de vouloir en débattre les modalités avec gouvernement et patronat «au mieux des intérêts des travailleurs». Le tout récent congrès de la FGM – très directement concernée – n'a pas lancé d'ordre de bataille dans ce domaine. Y a prévalu l'orientation qui, il y a deux ans (au moment de la restructuration et de la lutte dans la sidérurgie), conduisit Chérèque à rester à la table de négociations quand les CRS matraquaient à Denain, et la CFDT à signer une convention sociale qui n'a rien apporté de bon aux sidérurgistes et à leur lutte de l'avis même de ceux-ci dans la CFDT.

La CGT elle, s'affirme décidée à jeter dans la bataille toutes ses forces; les initiatives qu'elle prend en témoignent d'ailleurs.

... UNE CONFRONTATION APPROFONDIE DES POINTS DE VUE

Les choses en sont là ; il y a donc lutte à mener pour l'unité, pour rassembler le maximum de forces. Une lutte qui ne saurait être tranchée par quelques discours, ni par l'affirmation par chacun de son bon droit : il faudra des efforts prolongés, la confrontation vigoureuse et rigoureuse des points de vue, des examens approfondis des faits (et cela du point de vue des intérêts de la classe ouvrière), qui infirmeront ou confirmeront inévitablement tel ou tel point de vue.

C'est à ce débat que nous voulons contribuer ici.

Et d'abord, comment apprécier la crise dans l'automobile ? Quelles en sont les causes?

Des réponses, dépend en effet, pour une large part la nature des revendications, les objetifs de la lutte ; et des cibles, des objectifs de la lutte dépend largement son développement.

LA CRISE : ANARCHIE DE LA PRODUCTION OU SOUS CONSOMMATION ?

En système capitaliste, pour chaque capitaliste (chaque trust de l'automobile dans la branche automobile)il s'agit de produire le maximum de marchandises au moindre coût et dans le moins de temps possible. Introduire les perfectionnements techniques appliqués par ses concurrents, en mettre au point lui-même, rechercher par tous les moyens l'accroissement de ses possibilités de production (afin d'en réduire le coût), c'est sa seule préoccupation. Et s'il ne le fait pas, la concurrence le voue à la disparition. Cette logique du capitalisme, cette véritable « production pour la production », guidée par la loi du profit (et non par la satisfaction des besoins des travailleurs), rend impossible toute planification de la production, engendre tôt ou tard un appareil de production démesuré.

215000 voitures excédentaires pour Fiat en 1980 ; un appareil de production qui tourne à moins de deux tiers de ses capacités aux USA : c'est la crise de surproduction. Faute de moyens, les travailleurs ne peuvent acheter toutes les voitures produites; les capacités de production dépassent les possibilités d'absorption du marché. La concurrence en devient d'autant plus vive; pour y faire face, chaque trust se lance d'autant plus dans des opérations de concentration, modernisation de son appareil de production, dans une politique d'austérité (c'est-à-dire d'exploitation renforcée) pour les travailleurs. Tous se précipitent avec d'autant plus de vigueur sur les mêmes zones de marché (où s'écoule la plus grande masse de cette production).

La cause profonde de la crise, c'est l'anarchie de la production capitaliste, inhérente au système capitaliste lui-même.

LE DEVELOPPEMENT INEGAL

Tant que le système est capitaliste, qu'ils soient privés ou nationalisés, les trusts obéissent aux mêmes lois (la loi du profit), suivent les mêmes tendances.

Certes, selon les conditions de leur développement, ils se trouvent en plus ou moins bonne posture par rapport à des conditions générales qui varient: leur développement est inégal. Ainsi, les trusts américains, particulièrement orientés dans la production de gros modèles, se sont trouvés plus vulnérables sur le marché mondial (y compris leur marché intérieur) quand les pays du Tiers monde producteurs de matières premières (pétrole en particulier), ont arraché un réajustement de leurs prix.

En France, Renault a été en pointe quant à l'installation d'unités de production dans des pays à main d'œuvre à plus bas prix, dans son attaque (et sa percée) sur le marché américain etc... Ces "avantages", ils les a acquis sur le dos des classes ouvières d'autres pays. De France aussi, où la Régie a d'ailleurs été en pointe dans le domaine du développement de la sous-traitance, de l'utilisation des intérimaires etc... biais par lequel ses dirigeants ont contourné le statut plus avantageux obtenu par la lutte, par une classe ouvrière mieux et plus solidement organisée.

NATIONALISER UN OBJECTIF POUR LA LUTTE ?

La nationalisation ou le contrôle par le gouvernement (par prise de participation), tant que l'Etat reste capitaliste, peuvent-ils constituer des solutions, des objectifs pour la lutte des travailleurs?

Ce qui compte, ce qui a compté chez Renault, ce n'est pas son caractère nationalisé, c'est le degré, la force d'organisation des travailleurs, qui leur a permis d'arracher de meilleures conditions pour la vente de leur force de travail.

La nationalisation dans le cadre capitaliste n'est qu'une forme collective de propriété par la classe bourgeoise (par l'intermédiaire de son état), des moyens de production. Et en système capitaliste, que peut-être la *«coopération efficace* (préconisée par le PCF) *entre sociétés publiques françaises de l'automobile»?* Sinon de nouvelles concentrations dont on sait les conséquences sur l'emploi notamment? Ou le renforcement de la coopération PSA-Renault préconisée par le PS?

Par contre, dès que sera renversé le pouvoir de la bourgeoisie, mis en place le pouvoir de la classe ouvrière, (dès que sera instauré le socialisme), la nationalisation, l'appropriation par le peuple, sera immédiatement nécessaire, et envisageable, la planification de la production, en fonction des besoins du peuple, en fonction des besoins des pays du Tiers monde pour leur développement. Ces besoins du peuple ne seront sans doute pas du genre "deux voitures par famille" : le sytème capitaliste a en effet engendré lui-même une consommation de voitures individuelles (au détriment des transports en commun), dont les encombrements dans les villes ou la fermeture des gares en campagne sont des contreparties négatives, que la classe ouvrière au pouvoir aura sûrement à cœur d'effacer.

NOUVEL ELAN DE LA PRODUCTION ? MODERNISATION ? RELANCE DE LA CONSOMMATION ? REDUCTION DES IMPORTATIONS ?

Il est tout à fait juste de lutter pour défendre le pouvoir d'achat des travailleurs, mais non pas dans l'espoir de résoudre ainsi par l'accroissement de la consommation, une crise dont nous avons vu que la cause profonde est l'anarchie de la production capitaliste.

Il est également juste de combattre contre la dégradation des conditions de travail dont la modernisation aux mains du patronat est justement toujours l'occasion. Ni la modernisation (ni la lutte contre), ne peuvent être un objectif pour les travailleurs. Le progrès technique ne pourra réellement être à leur service que dans le cadre du socialisme. Sous le capitalisme, ils doivent toujours en combattre les effets négatifs: suppression d'emplois, accroissement des cadences.

Quant à «produire français», cette proposition du PCF prend plusieurs aspects : la lutte pour réduire les importations, tout en soutenant l'effort d'exportation Anicet Le Pors (économiste du PCF), en fait un objectif de l'action des travailleurs dans son livre «Marianne à l'encan», ainsi que Georges Marchais dans « L'espoir au présent». Mais n'est-ce pas une attitude qui, prise à leur compte par les ouvriers des différents pays, les entrainerait à s'unir à ceux qui les exploitent contre les concurrents étrangers? Et à tourner le dos à une solidarité internationale entre les travailleurs de l'automobile, contre les trusts qui mènent contre eux des attaques analogues?

Un deuxième aspect, c'est lutter pour mettre fin aux investissements à l'étranger, *«pour la fabrication prioritaire des composants et équipements en France»*, (dans le programme pour l'automobile du PCF). Mais n'est-ce pas là, tourner le dos à la solidarité avec les victimes dans le monde des monopoles français, risquer d'entrainer les travailleurs à se féliciter d'une fermeture d'une usine PSA en Angleterre ou Renault en Argentine?

Les propositions du PS de reconquête du marché intérieur à partir du pôle Renault-Peugeot, de protection du marché européen face au Japon, elles sont sensiblement du même ordre, et prévoient *«la mise en place d'une politique sociale»*, la négociation des réductions d'horaires au niveau européen etc... sans la mobilisation des travailleurs. Les responables du PS se placent ainsi sur le terrain de la bonne marche des affaires automobiles, de candidats à la gestion de ces affaires...

Autant de voies qui ne peuvent permettre aux travailleurs de l'automobile de mettre en échec la politique patronale.

Gilles CARPENTIER

● Contre les licenciements.
● Contre l'aggravation des conditions de travail.
● Pour un statut, des salaires, des classifications identiques pour tous les travailleurs de l'automobile (filiales, sous-traitance, sous contrat, intérimaires, etc).
● Pour la réduction du temps de travail sans perte de salaire.
● Pour l'abaissement de l'âge de la retraite.
● Pour les libertés syndicales, pour la dissolution des milices et soi-disant syndicats (style CSL) patronaux.

La lutte pour l'emploi dans l'automobile : un enjeu pour toute la classe ouvrière

Unir français et immigrés

Un travailleur de l'automobile sur 3 est immigré. Dans la région parisienne 1 sur 2. Tout ce qui divise français et immigrés, affaiblit la lutte pour l'emploi. Un seul mot d'ordre : Français-immigrés, égalité des droits !

Unir ceux de Renault et ceux de PSA

281 000 travailleurs dans les usines de construction automobile : une grande force à rassembler. Une nécessité aussi : fini le temps des grèves-bouchons. Les patrons se sont donnés les moyens de poursuivre la production dans d'autres usines. Il faut pouvoir leur faire échec.

S'unir avec ceux de la sous-traitance

Pour réaliser plus de profits, abaisser les salaires, licencier plus facilement, faire face aux luttes, PSA et Renault ont développé la sous-traitance.

S'unir avec ceux des entreprises d'équipements automobile

178 000 travailleurs dans ce secteur : une grande force à rassembler autour des usines automobiles. Eux aussi sont gravement menacés.

Unir ceux de France et ceux de l'étranger

Renault exploite 60 000 travailleurs à l'étranger, PSA 85 000.
Contre le même patron, mener le même combat.

S'unir autour des travailleurs de l'automobile pour défendre l'emploi

1 000 000 de personnes travaillent directement pour la production automobile.
2 208 000 ont un emploi lié à l'automobile.

VECU

apartheid bien de chez nous

L'affaire se passe à Castres (Tarn). Une femme, coiffeuse de son état, habite un appartement en location. Elle gagne sa vie correctement et honnêtement, paye son loyer régulièrement, ne dérange personne... ou presque. Notre coiffeuse est une femme normale. Elle a des amis, qu'elle reçoit parfois, elle pratique le sport au Castres Basket-club. Bref, comme on dit : « un esprit sain dans un corps sain ». Seulement voilà, figurez-vous que cette jeune femme s'est liée d'amitié avec deux noirs! Etrangers en plus! L'un s'appelle Freeman, il est Américain, l'autre Yaya et il est Sénégalais. Ils sont tous deux les vedettes de l'équipe de basket locale. Et alors? Alors entrent en scène deux acteurs de dernière zone, à savoir, dans l'ordre : « la rumeur publique » et le propriétaire de l'immeuble.

Je les entends d'ici. Le premier : *« Vous avez-vu ma chère, cette femme? Et deux nègres en plus. — Vous savez, de nos jours, faut s'étonner de rien. — Quand même, quel exemple pour nos enfants, c'est intolérable. — Qu'est-ce que vous voulez, avec tous ces étrangers! »*. **Et il court notre acteur. De l'immeuble a la rue, de la rue à tout le quartier. Et il sussure au creux des oreilles son vieux couplet, sa vieille litanie. Le second, lui, déclare carrément avec toute l'assurance d'un vieux routier de l'exploitation. Droit au but :** *« Madame je vous prie de quitter cet immeuble au plus vite! — Comment? Vous m'expulsez! — Oui, madame, je vous congédie. — Mais, pourquoi? — Fshytruggde* **(Inaudible — NDLR —)** *— Mais de quel droit? — Au nom de Dieu, de la France, de Michel Droit, du Figaro littéraire, et du droit de propriété! ».*

Fermez le ban!

En ces temps de sinistrose où la tendance à baisser les bras gagne les esprits, on aurait pu croire que l'affaire allait en rester là. Que nenni, ma foi! Notre chère coiffeuse en a décidé autrement (ça y est! Je sens que je l'aime. Comme j'aime tout ceux qui n'acceptent pas de subir). Elle vient de faire un magnifique bras-d'honneur à Maître Corbeau et à son facteur très spécial. Elle refuse obstinément de quitter les lieux et dépose une plainte contre son proprio. Ainsi, exige-t-elle que lui soient notifiées, publiquement et par écrit, les véritables raisons de son expulsion. Le tribunal de Castres va devoir délibérer. *« Ennuyeux, tout ça »*, **entend-t-on dire à l'heure du thé dans certains lieux où la bourgeoisie castraise se rencontre,** *« D'autant que la presse s'en mêle »* **!**

Oui, comme l'écrivait Pierre Burnand, il y a peu de temps, *« Le racisme existe bel et bien en France »*, **et il est** *« essentiel de combattre cela, de faire face à la bête, de faire reculer les idées fausses et criminelles qu'a créées l'impérialisme »*. **Absolument essentiel, et même urgent si l'on ne veut pas voir fleurir (ou refleurir) sur les murs, les portes et les vitrines, des pancartes du genre :** *« Entrée interdite aux chiens, aux nègres, aux Juifs et aux Arabes! »*.

Alain MERCIER

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis

S'abonner un moyen pratique pour avoir le journal

TOURS

LA NORMALISATION DU CENTRE IVG

Le professeur Soutoul, qui dirige le service gynéco-obstétrique de l'hopital de Tours a lancé des accusations calomnieuses contre les médecins du CIVG (centre d'interruption volontaire de grossesse). Le procès qu'ils lui ont intenté est devenu celui de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. (voir HR Nº 1237)

Parallèlement au déroulement du procès, on assiste à une reprise en mains du CIVG à l'intérieur de l'hopital: il est difficile de licencier les médecins, alors on s'attaque au personnel para-médical et au fonctionnement du centre. Mutations arbitraires du personnel volontaire pour travailler dans le centre, flicage, convocations individuelles du personnel par l'administration lui demandant de faire des rapports sur les médecins et les autres membres du personnel, interdictions des réunions de médecins-personnel para-médical qui avaient lieu auparavant etc...

Mais cette situation n'est pas propre à l'hopital de Tours. On assiste à l'heure actuelle, à une "normalisation" dans quelques centres IVG qui fonctionnaient de façon à peu prés satisfaisante: Lyon, Colombes, La Roche sur Yon, Lille...

De 75 (vote de la loi) à janvier 80 (vote définitif) l'administration hospitalière a laissé s'installer dans quelques villes de France des centres qui n'étaient pas vraiment intégrés à l'hopital et qui fonctionnaient avec du personnel volontaire au niveau des médecins comme du personnel para-médical. Les résultats de ces quelques centres sont d'ailleurs sans comparaison par rapport aux autres services hospitaliers où sont pratiqués des avortements; pompeusement intitulés « centres de planification familiale », ces derniers ne sont en fait que des « avortoirs » sans information sur la contraception, ceci au mépris du libre choix des femmes. Jugez-en: dans les CIVG, 90 % des femmes reviennent après leur avortement pour recevoir une information sur la contraception.

Dans les autres centres seulement 10% des femmes reviennent! Le fait que le personnel soit volontaire permet une sécurité beaucoup plus grande pour les femmes tant au niveau psychologique que médical, un meilleur acceuil qui donne aux femmes envie de revenir, qui les incite à utiliser une méthode contraceptive par la suite, des médecins qui ont sérieusement appris la méthode de Karman et qui sont à l'écoute des femmes. Des endroits qui permettent « aux femmes d'avoir un enfant si elles veulent, quand elles veulent ».

Il n'est pas étonnant que l'administration hospitalière réagisse, car c'est une toute autre pratique médicale qui se développe :

— où l'on respecte les femmes qui viennent consulter,

— où l'on tient compte à la fois de l'aspect spychologique et de l'aspect technique,

— où ce sont des généralistes et non des spécialistes qui interviennent au sein de l'institution hospitalière,

— où l'on essaie de démédicaliser au maximum.

Toute la différence entre la médecine qui sait et celle qui accepte de se remettre en cause (il est intéressant de noter que les deux membres du personnel de l'hôpital qui font l'objet de mesures disciplinaires sont membres du Planning familial et accusés de ne pas se comporter suivant les normes hiérarchiques de l'hôpital).

Quant aux arguments financiers donnés par l'administration hospitalière pour refuser les avortements, on peut répondre que dans les CIVG où l'on pratique l'avortement sans anesthésie générale on a besoin de 4 heures d'hospitalisation et d'un peu plus de personnel c'est vrai, alors que lorsqu'on pratique l'IVG systématiquement sous anesthésie générale on occupe des lits d'hôpital au moins 24 heures et que les conséquences médicales (résultats de médecins qui opèrent de façon beaucoup plus brutale) et psychologiques (réflexions plus ou moins agréables et méprisantes qu'on entend lorsqu'on va pour subir une IVG dans un centre où le personnel médical et paramédical n'est pas volontaire) peuvent être beaucoup plus importants.

Alors parce qu'il ne leur est plus possible de faire leur travail correctement les 10 médecins de Tours sont en grève depuis le mercredi 11 février pour obtenir :

— le maintien en place du personnel volontaire qui travaille dans le centre,

— que tout le personnel du centre soit volontaire,

— pour que la sécurité des femmes et l'information sur la contraception soient assurées,

— que le centre soit dirigé par un médecin qui pratique des avortements,

— qu'on reconnaisse l'importance du rôle de l'acceuil,

— que le personnel médical et para-médical ait le droit de se réunir.

Les médecins du CIVG de Lyon seront également en grève à partir du 11 février pour des raisons analogues.

Correspondance Tours

ASSISES LOCALES SUR L'IMMIGRATION A VITRY

A l'appel de 14 organisations.

Samedi 28 février de 14h30 à 22h.

Salle Montesquieu (près de la gare et de l'école Montesquieu).

Forums, débats, films, théâtre,. Parti artistique : Paco Ibañez, Djamel Allam.

SOIREE D'INFORMATION ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES D'IRAN

Le 27 février 1981

20h00

4 Pl. St-Germain

à l'initiative de la confédération des étudiants iraniens. Soutenue par : Parti du prolétariat d'Iran, PCRml, PCML, Comité Afghanistan.

L'HUMANITE ROUGE A 5F

A partir de notre prochaîne édition, *L'Humanité rouge* **passera à 5 francs. Cette mesure était devenue nécessaire pour faire face aux augmentations diverses intervenues ces derniers mois. Depuis son premier numéro,** *L'Humanité rouge* **est resté à 4 francs tandis que la plupart des journaux augmentaient leurs tarifs. Or, depuis le premier juillet, le prix du papier a augmenté de plus de 10%, celui des transports du papier de plus de 20%, celui des affranchissements et du routage de plus de 7%... ce ne sont là que quelques exemples des charges qui s'alourdissent.**

La campagne d'abonnement « spécial présidentielles » que nous lançons reste quant à elle à l'ancien tarif, c'est-à-dire 3 mois pour 45 francs.

ABONNEMENT SPECIAL PRESIDENTIELLES

3 mois 45F

S'abonner, faire abonner à notre hebdo, en utilisant cette formule « spécial-présidentielles »...:

— c'est suivre la campagne présidentielle dans un hebdo qui s'efforce de poser les vraies questions, fournit les points de vue du parti et fait écho à l'action du candidat du parti, Pierre Bauby. *« Contre Giscard, contre la guerre »* : c'est l'axe d'action et de réflexion de notre hebdo pendant les semaines qui viennent;

— c'est fournir la possibilité à un ami, à un compagnon de travail, à sa section syndicale de recevoir l'hebdo pendant 6 semaines gratuitement;

— c'est recevoir le numéro du 4 mars principalement consacré à la campagne en supplément;

— c'est acheter *L'Humanité rouge* à l'ancien prix, 3 mois pour 45 francs!

Je m'abonne à la formule spécial-présidentielles :

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Envoyer l'hebdo gratuitement pendant 6 semaines à :

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Renvoyer ce bulletin à :

L'HUMANITÉ ROUGE

BP 201

75926 Paris Cedex 19

Réglements à l'ordre de :

PRESSE D'AUJOURD'HUI

THEATRE

«Ça sent le socialisme»

«les ennemis» de Gorki

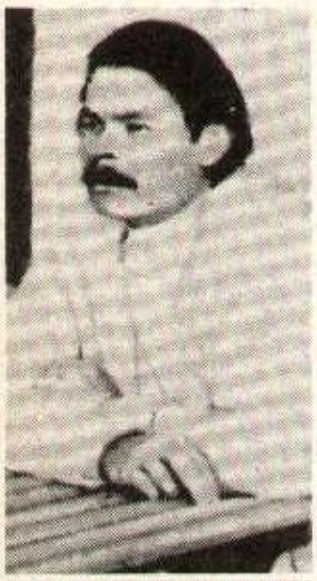

«Ça sent le socialisme» s'exclame Mikhaïl l'exploiteur, une impression qui se dégage de toute la pièce de Gorki présentée actuellement au centre culturel de Chelles par le *«Théatre en liberté»*. *«Les ennemis»*: d'un côté le petit monde oisif des exploiteurs, qui s'ébrouent dans le parc de la maison de maître au cours d'interminables tea-parties, de l'autre les ouvriers. Une histoire simple: Les ouvriers de l'usine revendiquent et menacent de faire grève, l'un des patrons venu annoncer le lock out aux ouvriers est tué accidentellement au cours d'une dispute alors qu'il menaçait les ouvriers de son révolver. A partir de là, le mécanisme de la répression se déclenche: arrestation, torture, procès.

«Nous gâtons la pièce, un jour ils nous chasseront de la scène». Tatiana, l'actrice et belle-sœur de l'un des deux patrons est très clairvoyante sur ce que l'avenir réserve aux classes exploiteuses dans cette Russie de 1906. Quant à son mari, Iakov, il boit pour noyer dans la vodka son cerveau trop lucide qui ne comprend que trop les bouleversements à venir.

Les tasses de thé qu'on sirote autour du Samovar, les verres de vodka qu'on déguste ne peuvent faire oublier ces ouvriers qu'on ne voit pas mais qui sont omniprésents dans les esprits. Le tonnerre annonciateur de la tempête gronde. Les uns sentant l'orage venir veulent pactiser espérant préserver leurs positions, d'autres pensent qu'on peut avec la répression arrêter le cours de l'histoire: *«chaque concession les corrompt davantage»* C'est encore Tatiana l'actrice qui tente de mieux connaître ces ouvriers chez qui elle sent une force qu'elle n'arrive pas à expliquer. Alors que dans certaines périodes on parle de l'attirance que suscitent les classes dirigeantes sur ceux d'en-bas, ici, c'est le phénomène inverse, l'espoir a irrémédiablement changé de camp. *«Nous ne savons pas nous entendre, nous nous appuyons sur la police et sur l'armée et nous sommes faibles, eux ils s'appuient sur eux-mêmes et sont plus forts que nous.»* Par le biais notamment du vieil ouvrier Levchine, les travailleurs font preuve d'une grande maturité et de l'assurance de ceux qui savent que l'heure de leur règne va sonner au cadran de l'histoire. *«On tue un chien, le maître en achète un autre.»* explique-t-il après la mort d'un des directeurs. *«Les pauvres n'ont aucun lien de parenté avec les riches»* rétorque-t-il au patron paternaliste. Conscient de la victoire de sa classe, il a foi en l'avenir, il sait qu'un jour les ouvriers dirigeront les usines: *«Pourquoi brûler, c'est nous qui avons tout construit. Ce qui est fait est chose sacrée.»* Ecartant la collaboration et les compromissions, il raisonne en terme de classe et non en terme d'homme: *«Le méchant est un patron, le bon est un patron. La maladie ne choisit pas son homme.»*

Gorki, dans cette pièce qu'il a écrite aux Etats Unis en 1906, fait preuve d'une grande foi en l'avenir. Un an auparavant s'était produit la révolution démocratique de 1905: 440000 travailleurs en grève dans les villes et dans les campagnes, le cuirassé Potemkine se mutina et passa aux côtés des travailleurs, le droit de vote et les libertés essentielles furent arrachées. Au terme de cette période, s'amorça un reflux du mouvement révolutionnaire. La répression reprit ses droits. Gorki fut envoyé aux USA afin d'y collecter des fonds pour le parti bolchévik. C'est là qu'il écrivit *«Les ennemis»*. La classe ouvrière avait pris conscience de sa force et savait qu'il y aurait un autre 1905, celui de la révolution socialiste. Dans *«Les ennemis»*, Gorki exprime cette certitude de la classe ouvrière en même temps qu'il combat les tergiversations des intellectuels compagnons de route du parti bolchévik qui découragés, se livraient à un dénigrement systématique du marxisme et de ses fondements. L'évolution des personnages qui dans le clan des exploiteurs passent de la division à l'unité, (libéraux et ultras confondus), face à la détermination ouvrière montre que même dans les moments de reflux, il faut garder le point de vue de la classe ouvrière, contre ceux qui veulent réconcilier le bourreau et la victime. *«Nous avons vécu dans la nuit de l'illégalité, ça suffit maintenant! Maintenant nous avons pris feu et on ne nous éteindra plus»*

Autant dire que la pièce n'a pas pris une ride et que le texte est remarquablement servi par la mise en scène de la compagnie Meyrand-Téphany, ce qui suppose des prouesses de toutes sortes (16 personnages en costume) quand on connaît la politique culturelle du pouvoir. Les comédiens ont bien su rendre les nuances dans la psychologie et l'évolution des personnages, le ton est juste. On remarque l'interprétation de Iakov (Pierre Meyrand en ivrogne lucide) de Paulina (Arlette Téphany), Zakhar le libéral (Georges Staquet) et Tatiana l'actrice (Dominique Vilar), une interprétation qui va à contre courant des modes formalistes d'aujourd'hui et de la tendance actuelle au découragement. Aujourd'hui comme en 1906, Gorki et ses interprètes nous offrent du *«charbon par temps de neige»*

Léon CLADEL

Chelles / Centre culturel RN34 tél 421 20 36
février mardi 24, 14h: Chelles; jeudi 26, 14h et 20h 45: Chelles; vend 27, 14h 30 et 20h 45: Chelles sam 28, 18h 30: Chelles
mars: dim 1er, 16h: Chelles
Mardi 3, 14h: Chelles; jeu 5, 14h et 20h 45: Chelles
ven 6, 14h et 20h 45: Chelles
sam 7, 18h 30, Chelles; dim 8, 16h, Chelles
ven 13, 21h: Beauvais, ven 20, 21h: Saint Quentin, sam 21, 21h: Creil

ANNE SILVESTRE AU PALAIS DES GLACES A PARIS

La salle était comble, ce samedi 21 février, comme tous les soirs depuis un mois, pour écouter le spectacle d'Anne Silvestre.

Chose rare et qu'on regrette en sortant. Prés de deux heures avec Anne, c'est en effet un vrai bonheur. Son monde est à mille facettes, et la salle rit, applaudit, vibre avec elle. Parfois l'émotion est si intense, qu'on entendrait, pourrait-on dire, une mouche voler!

Un monde à mille facettes, mais vu à travers des yeux et une sensibilité de femme. Féminine, féministe, Anne Silvestre regarde surtout les problèmes des femmes humbles, brisées par la morale traditionnelle et la place que la société leur laisse. Avec toujours une infinie tendresse, même dans les coups de colère, même quand elle se bat pour le droit à l'avortement ou contre le viol.

Il y a un avenir pour les femmes si elles se prennent en mains. Et en particulier si elles refusent le piège de division, de la rivalité que l'éducation leur impose dès leur enfance. «Si on avait été frangines, on aurait gagné du temps...»

On a envie d'y croire en sortant.

J'avais oublié de dire... il y a une très forte majorité de femmes dans la salle.

Un spectacle qui promet du succès pour le dernier 33 tours que vient de sortir Anne Silvestre.

Claire MASSON

L'AMOUR HANDICAPÉ de Marlies Graf

Ce film (suisse) aux 5 Oscars (comme quoi on ne les file pas toujours à n'importe qui...) n'est pas l'œuvre d'une unique personne. Un collectif de handicapés l'a élaboré patiemment au cours de maintes rencontres et discussions et ils en sont les acteurs.

Le sujet : la sexualité. Déjà un truc qu'il faut prendre avec des pincettes chauffées au rouge habituellement (malgré les jolis contes à dormir assis de l'école primaire). Mais quand il s'agit de handicapés, c'est encore plus coton.

Pour une seule qui a trouvé «son bonheur», qui s'assume pleinement (comme on dit), combien d'autres (hommes ou femmes) rejetés dans un Sahara d'indifférence et de solitude... Hors de notre sacro-sainte normalité. Ceci, le film, nous le montre sans fausse pudeur, sans bla-bla métaphysique et avec un brin de tendresse... Démontant avec des arguments en béton, l'image d'une certaine «normalité» qu'on se trimbale tous plus ou moins dans la tête.

C.D.

Au Studio St-Séverin (débat aprés la séance de 20h00 avec des médecins spécialistes).

Au Marais (débat à 21h15).

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Vendredi 6 mars — A 2 — 20h30
«MOLIERE» D'ARIANE MNOUCHKINE

Après le *Scapin* de Goggio au cinéma, voilà qu'Antenne 2 se décide enfin à programmer en cinq soirées le *Molière* d'Ariane Mnouchkine. Un grand moment de cinéma et de théâtre. Rien à voir avec un hommage appliqué style «Lagarde et Michard», Ariane Mnouchkine, après avoir fait merveille au théâtre avec *«1789»* et *«1793»*, se révèle une grande réalisatrice de cinéma.

Plus que la vie de Molière, c'est toute une époque qu'embrasse la caméra de Mnouchkine en 4 heures d'images. Tout ce qui a fait réagir Molière, tous les événements, les découvertes qui dans la traversée de son époque et de son pays l'ont amené à créer *Scapin*, *Tartuffe*, *Harpagon*, *Dorine*, on le retrouve dans le film. La souffrance du peuple affamé, la misère des campagnes, la bourgeoisie manufacturière encouragée par Colbert, la mise en place du pouvoir absolu de Louis XIV, mais aussi la difficulté d'écrire des pièces sous la protection du roi quand on critique les féodaux sans épargner les nouveaux riches.

Plus qu'un recueil de pièces, le film de Mnouchkine décrit la démarche de Molière et de sa troupe, faite de luttes. De la troupe loqueteuse de *L'Illustre théâtre* à *La Troupe du Roi*, Molière est resté fidèle à un comique toujours très populaire et très dur vis-à-vis des grands. Les mousquetaires noirs qui viennent interrompre le spectacle sur ordre des dévôts, ou bien les paysans affamés qui dévorent tout crus les chevaux de L'illustre théâtre, images fulgurantes qui cadrent l'époque. Mieux qu'une biographie laborieuse, le film de Mnouchkine communique l'enthousiasme, l'appétit de vivre, de créer, de se battre qui animaient Molière en des temps où les comédiens, excommuniés, étaient enterrés comme des chiens.

«L'EPREUVE» récompensée à Monte-Carlo

«L'épreuve», téléfilm de Alain Dhouailly diffusé le 11 juin sur TF1, vient de recevoir le prix Cino Del Duca, ainsi que le prix de l'Association mondiale des amis de l'enfance UNESCO.

Récompense méritée pour une réalisation dont l'espèce —censure et autocensure aidant— est pour le moins en voie de disparition sur les écrans de la télévision giscardienne. A travers une comédie riche en quiproquos et en retournements, Alain Dhouailly abordait les problèmes qui se posent actuellement aux petits paysans (prix des produits agricoles, isolement, départ des jeunes et surtout la condition de la femme agricultrice). Avec une remarquable interprétation de Jacques Rispal et Paul le Person.

PUTSCH EN ESPAGNE

UNE TENTATIVE REVELATRICE

le coup de force aux Cortès

Les députés se préparaient à voter l'investiture du nouveau président du gouvernement espagnol. C'est le moment qu'a choisi le lieutenant-colonel Tejero pour tenter un coup de force en faisant irruption dans la salle des Cortès à la tête de 200 gardes civils armés.

Mais très rapidement, Madrid était quadrillée, les principaux chefs militaires assuraient le roi Juan Carlos de leur fidélité. Dans une brève déclaration, le roi affirmait qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre constitutionnel.

Jaime Milan Del Bosch, gouverneur de la province de Valence et seul général susceptible apparemment de s'associer aux mutins, se ralliait aussitôt publiquement au roi. Dès lors, le coup de force avait fait long feu et le lieutenant-colonel Tejero ne pouvait plus que se rendre aux autorités.

UNE TRANSITION DÉMOCRATIQUE LABORIEUSE

Ce nostalgique de Franco n'en est pas à son coup d'essai. Déjà en 1978, il avait monté un complot visant à prendre en otage le chef du gouvernement Adolpho Suarez. Découvert, il n'avait été condamné qu'à six mois de prison. Le coup de force qu'il vient de tenter révèle au grand jour les soubresauts et difficultés de la transition démocratique de l'après-franquisme. Certes Juan Carlos et les deux chefs de gouvernement qui l'ont conduite, ont mis en place une nouvelle Constitution, des élections libres, établi la liberté de la presse, légalisé le Parti communiste espagnol et d'autres organisations. En même temps ils ont voulu ménager les susceptibilités d'une extrême-droite qui garde toujours quelque influence. Ils n'ont ainsi procédé à aucune épuration d'envergure parmi les piliers du franquisme toujours présents dans l'armée, la garde civile, la police, la haute administration.

DES RISQUES DE DÉSTABILISATION EXISTENT

Les manifestations de la population face à la crise économique, les mouvements des peuples des nationalités, en particulier le peuple basque, ne pouvaient laisser ces derniers temps indifférents. L'escalade des attentats au Pays-Basque où 150 policiers ou membres de la garde civile ont été tués en deux ans, semblent avoir joué le rôle de détonateur. Confronté à la colère du peuple basque après la mort de José Arregui, du fait de tortures policières, les autorités espagnoles étaient conduites à démettre des responsables de la police et à critiquer celle-ci. Près de 200 policiers ont alors menacé de démissionner, n'y renonçant qu'à la demande expresse des plus hauts échelons militaires. Pour d'autres, comme le lieutenant-colonel Tejero, la limite était franchie.

L'échec du coup de force témoigne de la solidité relative des institutions espagnoles. Mais le fait qu'il ait pu avoir lieu montre que des risques de destabilisation existent, en particulier tant que ne seront pas résolus les problèmes des nationalités, en premier lieu le problème basque.

Jean QUERCY

26éme CONGRES DU PCUS

LE «DIALOGUE ACTIF» NOUVEAU CACHE SEXE DE L'EXPANSION

Le XXVIe Congrès du PCUS s'est ouvert à Moscou le 23 février. Comme cela était attendu, Brejnev a consacré l'essentiel de son discours d'ouverture aux questions de politique étrangère

Prônant un *«dialogue actif»*, il en a donné comme modèle le dialogue *«pratiquement ininterrompu»* avec le gouvernement français et Giscard d'Estaing. Confronté à la politique dure adoptée par Reagan, il y a répondu en proposant une longue série de négociations : rencontre au sommet Etats-Unis — URSS, sommet des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, Conférence internationale sur le Proche-Orient, négociations sur des *«mesures de confiance»* en Europe, poursuite sans délai des négociations Salt.

Il ne faudrait cependant pas imaginer que le dialogue et les négociations proposées pourraient amener l'Union soviétique à revenir sur l'extension considérable de sa sphère d'influence au cours de la décennie passée. Il ressort nettement des déclarations de Brejnev qu'il n'en est pas question. Ainsi, à propos de l'Afghanistan, il a affirmé : *«L'impérialisme a déclenché une véritable guerre non déclarée contre la révolution afghane (...) en ce qui concerne le contingent militaire soviétique, nous serons prêts à l'évacuer avec l'accord du gouvernement afghan»*. De l'invasion soviétique bien réelle et du droit pour le peuple afghan de décider de son propre destin et de choisir lui-même son gouvernement, pas un mot. De même la Pologne n'est libre que dans la mesure où l'Union soviétique sera satisfaite du régime mis en place. Quant au moratoire proposé par Brejnev concernant les fusées à longue portée, il aurait pour résultat de consacrer la supériorité soviétique par le maintien des fusées SS20, tandis que les Pershing 2 se verraient interdites d'être mises en place. Il semble donc bien que le *«dialogue actif»* prôné par Brejnev ait la même fonction que la démarche entreprise en d'autres circonstances avec Richard Nixon en 1972. Il s'agissait alors pour l'Union soviétique, sous couvert de «détente», de légaliser sa domination sur l'Europe de l'Est tout en se donnant les moyens de rattraper les USA dans divers domaines.

Il s'agit maintenant sous couvert de *«parité approximative»* de faire avaliser le nouveau rapport de force obtenu, qui penche en faveur de l'Union soviétique.

Ainsi au-dela des mots «détente» et maintenant «dialogue», c'est plus que jamais de rivalité qu'il est question entre l'Union soviétique et les USA.

Kania, Le Duan, et Castro parmi les délégations étrangères au XXVIe Congrès

AFGHANISTAN : VIOLENTS COMBATS AUTOUR DE KANDAHAR ET HERAT

De violents combats se déroulent pour le contrôle de Kandahar, ville du Sud de l'Afghanistan tenue en bonne partie par la résistance. Un journaliste de la télévision française qui a quitté la région vers le 18 février a raconté : *«A notre arrivée, nous avions constaté que les résistants contrôlaient environ 80% de Kandahar. Les chars soviétiques ont attaqué au canon le quartier où nous nous trouvions.»*

Des combats continueraient également dans la ville de Hérat et ses environs malgré les efforts de l'armée soviétique pour l'isoler du monde extérieur.

CAMBODGE : NOUVELLE POSITION DE MOSCOU

Le prince Sihanouk avait fait récemment l'annonce de pourparlers avec Khieu Samphan, dirigeant du gouvernement du Kampuchea démocratique. Il a également annoncé que M. Son Sann, responsable du Front de libération national du peuple khmer y serait invité. Est-ce une coïncidence? C'est le moment que choisit Moscou pour faire une nouvelle proposition qui ressemble étrangement à la dernière proposition du Vietnam, refusée par les pays du l'ASEAN. L'Union soviétique propose la réunion d'une conférence internationale à laquelle elle participerait aux côtés des USA, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine. L'objectif serait de garantir l'application d'un accord de paix signé par le Vietnam avec le Laos, le gouvernement de Heng Samrin et les pays de l'ASEAN. Il n'est point question bien entendu de retrait des troupes vietnamiennes et du droit pour le peuple cambodgien de décider lui-même de son propre destin. On peut penser que cette proposition de Moscou représente une tentative de trouver une solution à sa convenance avant l'aboutissement des pourparlers entre patriotes khmers.

VIETNAM : NOUVELLE DÉCLARATION DE HOANG VAN HOAN

Compagnon de Ho Chi Minh, ancien membre du Comité central et du Bureau politique du Parti du travail du Vietnam, Hoang Van Hoan a occupé jusqu'en 1979 la fonction de vice-président du Comité permanent de l'Assemblée nationale du Vietnam. Contraint de se réfugier en Chine pour échapper à la mort en raison de son opposition à la ligne de trahison de Le Duan, il a fait le 13 février une nouvelle déclaration. Il y appelle encore une fois à *«une nouvelle révolution... pour établir conformément à l'attente du président Ho, un Vietnam pacifique, unifié, indépendant, démocratique, prospère et puissant»*. Il a également fait quelques révélations sur la tactique employée par Le Duan pour prendre le pouvoir : *«Depuis 1965, l'état de santé du président Ho allait de mal en pis. Le Duan a profité de cette occasion pour accélérer ses activités anti-chinoises et son usurpation du pouvoir. A l'insu du président Ho, il a accompli de nombreux méfaits qui nuisaient à l'Etat et aux intérêts du peuple. Il a élargi et renforcé sa fraction et placé sous son contrôle les départements vitaux du parti et de l'Etat. Après le décès du président Ho en septembre 1969, Le Duan et sa clique ont usurpé le pouvoir du Parti et de l'Etat vietnamiens. Depuis lors, ils ont accéléré le pas pour se jeter dans le giron d'un pays étranger»*.

SALVADOR : LE COLONEL MAJANO ARRETÉ

Un porte-parole officiel à San Salvador a annoncé l'arrestation du colonel Adolfo Majano. Celui-ci, ancien membre de la junte, avait dénoncé en décembre dernier le fait qu'elle couvrait les nombreux crimes et exactions commis par l'extrême-droite. Ayant rejoint les forces d'oppositon, il était entré dans la clandestinité. Il aurait été enlevé et fait prisonnier par l'armée.

USA

Reagan : le capitalisme au goût sauvage

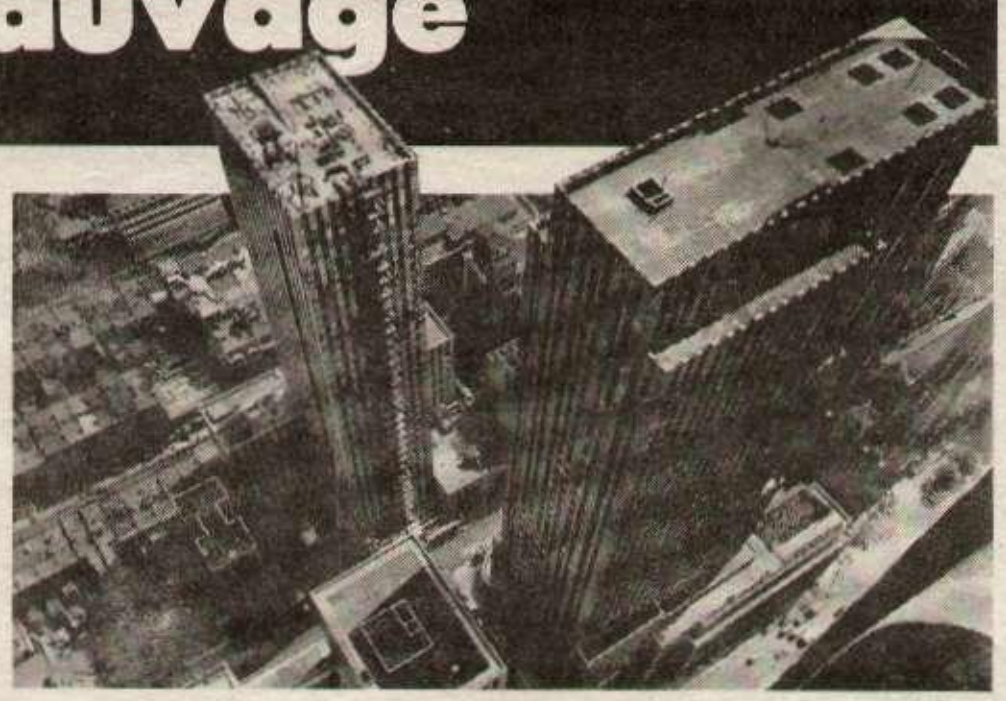

Le vent du libéralisme souffle avec force sur les USA avec Reagan qui vient de présenter son programme économique au Congrès US ; programme qui s'inspire de tout un courant économique à la mode d'aujourd'hui appelé les « nouveaux économistes » ou les « économistes de l'offre ». Programme impressionnant par les mesures sauvages prises à l'encontre des travailleurs de ce pays, frappant d'une violence sans précédent les chômeurs et les travailleurs les plus pauvres qui voient toute aide, qui leur était jusqu'ici attribuée, supprimée.

Les média s'accordent pour parler d'une *« ère nouvelle pour l'économie US »* **ou d'***« une expérience sans précédent »* **(*Les Echos* du 20/02/81), certains PDG des monopoles français d'un** *« exemple à suivre pour la France »*.

Quelles sont ces mesures économiques? Comment les analyser? Et quelles conséquences vont-elles entraîner?

Le programme US repose sur deux axes principaux :

1— La réduction des impôts. Et, avant tout la baisse des impôts frappant les profits des trusts US. Ceci, accompagné d'un allègement des réglementations administratives en leur faveur.

2— La compression des dépenses publiques, mouvement présidant à toute une série impressionnante de coupes sombres dans les charges des administrations, venant affecter gravement l'emploi et les conditions de travail des fonctionnaires, dans les aides en tous genres attribuées jusqu'ici aux travailleurs les plus démunis, ainsi que dans l'aide alimentaire, pourtant déjà fort minime, accordée aux pays du Tiers Monde.

Le premier train de mesures consiste en un cadeau royal offert aux monopoles américains.

CADEAU ROYAL AUX MONOPOLES US

Ce cadeau, sous forme d'élargissement des déductions fiscales pour investissement (grâce à l'amortissement accéléré), avec effet rétroactif au 1er janvier 81, est évalué à pas moins de 2,5 milliards de dollars en 81 et 9,7 milliards de dollars l'an prochain. L'objectif: augmenter les bénéfices des firmes et, par là, leur compétitivité. Il s'agit de promouvoir les investissements et l'innovation des trusts, devant permettre l'amélioration de la productivité qui a chuté de 0,9% et de 0,3% au cours des deux dernières années, ainsi que le développement de la production, du Produit national brut qui, de mars à juin 80, a baissé au rythme annuel de 9,6%.

Les ménages, quant à eux, verront diminuer de 10% par an, du 1er juillet 81 au 1er juillet 84, leur impôt sur le revenu. Cette réduction est valable pour **toutes** les tranches de revenus. Ce qui revient à favoriser considérablement les catégories à hauts revenus qui en seront les premiers bénéficiaires.

Par ailleurs, en vue d'une « déréglementation de l'administration », Reagan a chargé une commission de dresser la liste de toutes les entraves administratives qui concernent les trusts. D'ores et déjà, est dissout le Conseil pour la stabilité des salaires et des prix. Au total, on enregistrait près de 6 000 emplois supprimés dans les agences chargées de réglementer l'énergie, l'environnement et la santé. Il s'agit par là de laisser se développer pleinement la libre initiative des firmes; bref, de leur donner pleine et entière liberté des prix, liberté de licencier, liberté de se redéployer toujours plus.

Le deuxième train de mesures consiste en une compression sans précédent par son ampleur des dépenses publiques, venant frapper de plein-fouet les travailleurs et dans leur emploi et dans leur pouvoir d'achat.

COMPRESSION SANS PRÉCÉDENT DES DÉPENSES PUBLIQUES

Ces compressions atteindront 8 milliards de dollars durant l'exercice en cours et... 41,4 milliards de dollars en 1981-82! Le but : réduire le déficit budgétaire qui était de 59,6 milliards de dollars pour l'exercice clos au 30 septembre 80 pour atteindre, en 84, un équilibre du budget et freiner l'inflation qui devrait, selon les prévisions de Reagan, passer de 12,4% en 80 à 10,5% cette année et à 7,2% en 82. Simultanément, la croissance économique devrait, estime-t-on, s'élever à 1,1% en 81, 4,2% en 82 et 5% en 83 et le chômage tomber de 7,8% en 81 à 6,6% en 83 pour descendre jusqu'à 5,6% en 1986.

Toutes les administrations sont frappées par cette réduction des dépenses. C'est ainsi qu'on prévoit l'élimination d'emplois fédéraux évaluée au chiffre colossal de 52 000 emplois en moins d'ici 82 et le blocage des salaires des fonctionnaires. Une seule administration épargnée : la Défense. Conformément aux promesses électorales de Reagan, à sa volonté affirmée de revenir à un impérialisme US plus fort et plus musclé, les dépenses militaires globales seront augmentées de 7,2 milliards de dollars. Il faut voir par là, un moyen également de redonner un coup de fouet à l'impérialisme US par le développement des débouchés pour les trusts US que cette augmentation va entraîner.

Les subventions dans les domaines les plus divers (postes, transports, recherche scientifique et médicale, activités artistiques...) vont subir des réductions substantielles.

D'autre part, les travailleurs au pouvoir d'achat le plus faible, voire nul, se voient désormais peu à peu privés de toute aide (repas gratuit aux écoliers pauvres, bons alimentaires...).

REJETÉS DANS LA MISERE

Ainsi, 400 000 familles voient, dès aujourd'hui, supprimés leurs bons alimentaires —Economies évaluées par Reagan à 1,8 milliard de dollars. Et, ce n'est qu'un début. Car, on rend plus sévères aussi les critères d'attribution de toute une série d'autres prestations comme les retraites complémentaires, les prêts aux étudiants, les subventions médicales, etc... On prévoit 16 milliards d'aides supprimées pour 1982. Quant aux chômeurs, la période d'attribution de leurs allocations est réduite de moitié (13 semaines au lieu de 26), tandis que l'aide au logement subit une diminution de 13%.

Enfin, l'aide accordée aux pays du Tiers Monde, déjà fort minime, sera encore réduite : 26% de moins pour l'aide à l'étranger. Economies de 1,8 milliards de dollars sur l'aide alimentaire par rapport au projet de budget établi par Carter.

On le voit, ce programme économique de Reagan consiste à donner aux trusts US, qui voient peu à peu leur compétitivité émoussée et qui, dans certains secteurs, sont concurrencés par les trusts européens et japonais, les meilleurs atouts possibles pour restaurer leur productivité et leurs profits, sur le dos des travailleurs. Mais de quelle logique capitaliste procède ce programme. Quels sont plus précisément ses fondements?

LES FONDEMENTS DU PROGRAMME ÉCONOMIQUE REAGAN

Le programme de Reagan s'inspire de tout un courant à la mode d'aujourd'hui appelé les « nouveaux économistes ». Sous prétexte de supprimer l'intervention de l'Etat, on revient sur les droits des travailleurs, pour permettre à l'Etat d'intervenir encore plus afin d'aider les trusts les plus performants.

En fait, ce que préconisent nos « nouveaux économistes », c'est que l'Etat — dont la politique est subordonnée aux monopoles— intervienne exclusivement au profit de ces monopoles. C'est là ce que sous-tend leur théorie. En effet, prônant un retour au capitalisme sauvage, pour nos théoriciens, l'offre (c'est-à-dire la production) crée sa propre demande. D'où, d'ailleurs, la négation de l'existence de crise de surproduction générale, les crises n'étant que des encombrements passagers. Mais, si tout part de l'offre —donc, des trusts— il faut soutenir la croissance de l'offre (donc des monopoles) qui résoudrait crise (passagère), inflation et chômage. *« Il vaut mieux subventionner la production que l'oisiveté ou le chômage ou l'évasion fiscale et l'économie clandestine comme maintenant »* déclare Arthur Laffer, professeur à l'Université de Californie du Sud, conseiller de Thatcher et de Reagan. On préconise donc, pour soutenir cette offre, cette production, la suppression de l'impôt sur les profits des firmes, les allègements fiscaux, autant de mesures tout à la faveur des trusts, qui vont ainsi restaurer leurs profits, donc permettre la croissance de leur production, laquelle inciterait les trusts à investir et créer des emplois. Quant à la diminution de la pression fiscale pour les catégories à bas revenus, cela relancerait, en développant la consommation, l'inflation. La réduction des inégalités des revenus : connait pas! Ça a le mérite d'être clair par rapport aux promesses démagogiques portant sur la réduction des inégalités par la fiscalité! C'est pourquoi on bannit la progressivité de l'impôt sur le revenu tendant à corriger partiellement les effets de l'inflation sur les catégories à plus faible revenus, car cela relancerait la consommation, donc l'inflation. Par contre, pour nos nouveaux économistes, peuvent bénéficier d'une baisse de l'impôt les catégories à hauts revenus qui sont conduits moins à acheter des biens de consommation qu'à épargner. C'est ainsi que Laffer critique Kennedy qui, en 1962 et 1963 *« a abaissé les impôts sur les particuliers et les entreprises sans s'occuper de savoir à qui cela profiterait. Vous n'aidez pas les pauvres "en faisant payer les riches" »*. Bref, la maxime de nos théoriciens pourrait être : « il vaut mieux aider les plus gros à être encore plus gros » ; quant aux travailleurs, qu'ils acceptent sans rechigner réduction des prestations et allocations.

Telle est la logique dont s'inspire le programme économique de Reagan. Que les profits et la compétitivité des trusts US soient améliorés, cela est fort probable. Que les trusts soient conduits à créer des emplois, rien n'est moins sûr, en revanche. Car la recherche de la compétitivité et l'emploi de nouvelles technologies peuvent conduire nos trusts US à ne pas embaucher davantage.

Quoiqu'il en soit, ces mesures toutes tournées vers le profit maximum des trusts US risquent fort d'aggraver la concurrence mondiale.

Enfin, il faut noter que ce retour au capitalisme sauvage, à la dureté initiale du capitalisme, sans expédients pris par l'Etat pour tenter de masquer les inégalités les plus criardes, Thatcher en Grande-Bretagne l'a amorcé, avec les résultats que l'on sait. Et Giscard-Barre? On retrouve dans leur politique actuelle certains accents : liberté des prix, chasse aux canards boiteux, attaques contre notre droit à la santé. Le rapport Longuet qui prévoit un éclatement des administrations et, à terme, la suppression des fonctionnaires.

Et, rien ne nous dit qu'une fois les élections présidentielles passées, les patrons ne nous réservent pas d'autres mesures à la Reagan.

Catherine LEMAIRE

TURQUIE

Tortures, les communistes du TIKP dénoncent ...

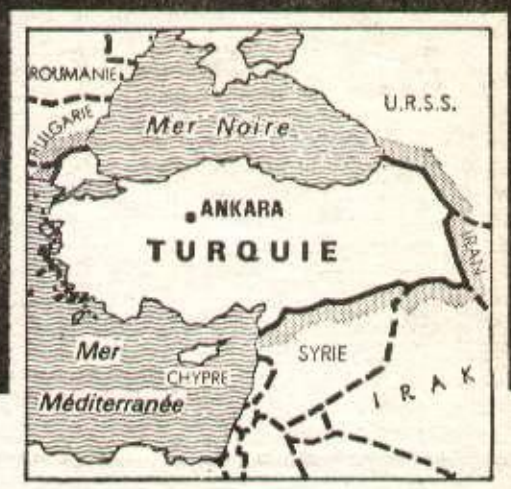

Touchée de plein-fouet par une crise économique et politique importante, la Turquie a vu se développer l'activité de groupes fascistes tel le sinistre MHP du colonel Türques, responsable d'innombrables attentats et massacres. En même temps, des organisations d'extrême-gauche ont pratiqué des attentats terroristes. Le Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP), parti marxiste-léniniste, tout en condamnant clairement le recours au terrorisme a mené une importante campagne de dénonciation et de lutte contre le MHP fasciste. Dans le contexte international de menaces croissantes à l'égard de l'indépendance de la Turquie, il a exigé que le gouvernement s'oppose à la montée du fascisme et prenne en compte les revendications populaires afin de pouvoir mener une politique d'unité et d'indépendance nationale.

Au lieu de cela, on a vu s'accroître violations de la presse, tortures, emprisonnement, répression féroce à l'égard des forces populaires et démocratiques. Nous avons reçu récemment des témoignages sur cette répression qui frappe aussi le TIKP.

Je m'appelle Ilhan Surmeli. Je suis le président du Comité du POPT (TIKP — Parti ouvrier et paysan de Turquie) pour la province de Hatay et je suis également reporter du quotidien *Aydinlink*.

J'ai été appréhendé le 3 novembre à minuit au domicile de M. Sirri Copu, président du POPT pour la commune de Yenimahalle, Ankara, chez lequel je me trouvais en qualité d'invité. Les personnes qui m'ont appréhendé étaient cinq civils dont l'un s'est fait connaître sous le nom de Mehmet, commissaire du 1er bureau. Ces personnes qui se prétendaient policiers, étaient venus pour emmener M. Sirri Copur, et comme je me trouvais avec lui, je fus emmené également. Sortis dans la rue, ils nous ont bandé les yeux à l'aide de nos vestes et nous montâmes dans un véhicule. Après un trajet de quinze minutes environ, le véhicule s'arrêta et, sous nos vestes, ils bandèrent nos yeux cette fois à l'aide d'un chiffon et nous firent enfiler nos vestes.

Tout le long du trajet, les policiers nous répétaient : *« Nous obéissons aux ordres. Nous sommes dépendants des Autorités militaires. Si le militaire nous ordonne : "Frappez", nous frappons. Nous faisons ce qu'ils nous ordonnent. Tout à l'heure, nous vous livrerons aux militaires. Vos vies sont désormais entre leurs mains. »*

Peu après, les yeux toujours bandés, nous entrâmes dans un bâtiment. On nota nos noms, puis, on nous fit entrer dans une pièce du rez-de-chaussée. Ici, on nous fit rapprocher d'un mur jusqu'à une distance d'une longueur d'un bras, la face contre le mur. Puis, légèrement penchés en avant, on nous fit toucher le mur avec l'index et on nous ordonna de lever une jambe et d'attendre dans cette position. Tout au long de mon séjour, je suis resté dans cette position, hormis les séances de torture que je subis.

Pendant que nous attendions dans cette position, beaucoup de gens entraient et sortaient de la pièce. Chacun nous criait : *« Pourquoi êtes-vous venus ici? »* et nous battait à l'aide de coups de poings et de pieds.

Pendant ce temps, j'entendais les cris et les hurlements des gens que l'on torturait dans les pièces avoisinantes. Ils torturaient une jeune fille prénommée Selma. Ce sont ses hurlements que j'entendais le plus. Des cris d'hommes parvenaient aussi d'autres pièces, mais je ne sais pas de qui il s'agissait...(...)

Ils amenèrent deux autres personnes que je connais. J'avais entendu leurs noms lors de leurs inscription près de la porte d'entrée. L'un s'appelait Mehment Bedri Cultekin et l'autre Abdurrahman Tasci le premier est membre de la présidence du POPT, tandis que le second est correspondant du quotidien *Aydinlink*...(...). Quant à nous, nous attendions toujours dans la position que j'ai indiquée. Comme mon index ne pouvait plus supporter mon poids et qu'il me faisait mal, j'ai changé d'appui et j'ai placé un autre doigt pour m'appuyer contre le mur. Les gens qui étaient là commencèrent à me battre en me criant : *« Pourquoi as-tu changé de doigt? »*.

Pendant que j'attendais toujours dans cette position, on amena M. Sirri Copur à la torture. J'ai compris que c'était lui car j'entendais les tortionnaires s'adresser à lui pour l'interroger. On l'a soumis à la torture électrique. Un peu plus tard, il s'évanouissait. Après l'avoir réveillé, on l'amena de nouveau près de moi. J'entendais des hurlements de douleur qui provenaient des pièces avoisinantes.

Pendant ce temps, M. Mehmet Bedri Gultekin avait été mené à la torture. Comme nous nous trouvions au même étage, je pouvais facilement entendre les cris des gens qui étaient en train d'être torturés. Egalement pendant ce temps, les tortionnaires répétaient à M. Sirri Copur : *« Tous ceux qui sont ici vont crever. Ils ne pourront pas résister à la torture. Nous t'avons infligé la torture la plus douce. Si tu ne nous dis pas où sont cachées les armes, cela sera bien pire »*. (...)

Ce n'est que le premier de trois longs jours. Le lendemain les tortures se poursuivent, ceux qui ne sont « torturés » étant soumis au supplice de la Falaka (coups de bâtons assénés sur la plante des pieds). Ilhan Surmeli voit arriver d'autres prisonniers en particulier une jeune fille, torturée devant ses parents qui n'ont pas voulu la quitter et seront suppliciés à leur tour. Il finit par acquérir la certitude qu'il ne se trouve pas dans des locaux militaires mais dans un centre de détention illégal de la police. Le troisième jour, il est torturé à son tour.

Une personne qui se présenta comme étant « capitaine » demanda quelles études j'avais effectuées, puis dit : *« Puisque tu es ingénieur-chimiste, tu sais ce que veut dire "électricité". On va faire une expérience avec toi. »* Il passa deux anneaux reliés à deux fils électriques aux médiums de mes mains. Il dit : *« On va faire une petit expérience »* et il brancha le courant. Il redonna du courant une dizaine de fois, à de courts intervalles puis demanda : *« Alors, tu as apprécié l'expérience la plus simple? Si tu ne parles pas, tu vas mourir. »* Il demanda ensuite d'où je connaissais M. Sirri Copur. En posant les questions, il augmentait progressivement le voltage du courant.

Ensuite, le soi-disant « capitaine » dit : *« Nous allons revenir à l'électricité tout à l'heure. Maintenant, nous allons effectuer une autre expérience. »* Il m'ordonna de mettre mes mains l'une sur l'autre et commença à donner des coups de bâton. Il a frappé jusqu'à ce qu'il soit fatigué. Il répétait sans cesse : *« Applique bien tes mains l'une sur l'autre pour que tes doigts ne soient pas cassés. »*

Ensuite, il recommença la torture avec le courant électrique mais cette fois-ci, il employa une autre méthode : il brancha l'une des électrodes à mon index droit, tandis qu'il fixait l'autre sur ma jambe gauche. Il passa une forte charge électrique et je me suis écroulé. Il disait que je ne pourrais résister à cette torture et que cela ne durerait pas deux ou trois jours mais bien pendant plusieurs mois. Puis il demanda où étaient cachées les armes.

Puis, pendant à peu près un quart d'heure, ils me firent attendre comme si à chaque instant ils allaient rebrancher le courant. Mais je n'étais plus capable de rester debout. J'étais allongé à même le sol.

Après cette séance de torture, nous fûmes conduits pour être photographiés. Pendant la séance de photo, M. Mehmet Bedri Gultekin qui était à côté de moi, dit qu'on l'avait soumis trois fois à la torture électrique, qu'une fois, on l'avait écartelé et qu'on l'avait roué de coups et qu'il avait été battu à la Falaka...

Ilhan Surmeli est enfin relâché après avoir été menacé de mort au cas où il révélerait ce qu'il avait subi. Il est accompagné par des policiers, yeux bandés, jusqu'à proximité d'un hôpital où le médecin refuse de lui donner un certificat médical de peur d'être tué. Malgré les menaces, Ilhan Surmeli a porté plainte. Il termine son récit en déclarant que les agents de la Direction de la sûreté à Ankara sont responsables de tout ce qui pourrait lui arriver. Il indique que les lieux de torture qu'il a décrit se trouvent très probablement dans le bâtiment de l'école de police qui se trouve derrière le bâtiment de la Direction de la sûreté.

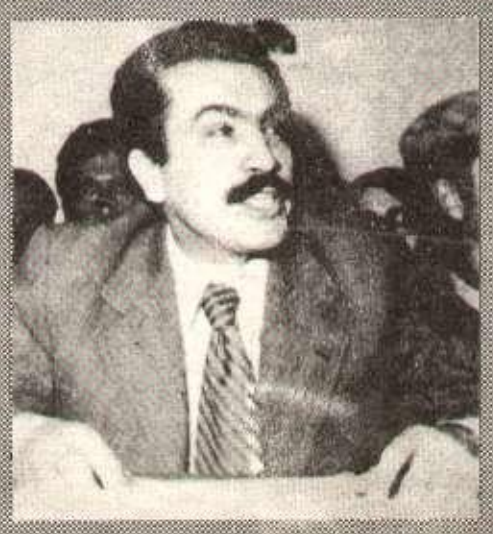

Doğu Perincek, président du TIKP, devant les tombeaux des martyrs du Mouvement du 27 Mai (1960).

Doğu Perincek lors de la fondation officielle du TIKP.
Depuis il a été arrêté, emprisonné, et jugé devant le tribunal pour avoir « commis des délits dans ses livres ». Il a adressé au chef de l'Etat, M. Kenan Evren, une lettre dans laquelle il dénonce les poursuites à l'égard du TIKP comme contraires à l'intérêt de la Turquie.

MESSAGE DU PCML
Au camarade Dogu Perincek, président du TIKP.
Au Comité central du TIKP.

Le Comité central du PCML dénonce les emprisonnement arbitraires, tortures, sévices subis par des militants et responsables du Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP) comme par de nombreux travailleurs, démocrate et progressistes turcs.

Ayant clairement pris position contre le recours au terrorisme, le TIKP s'est engagé avec fermeté dans la lutte contre les groupes fascistes, en particulier le sinistre MHP du colonel Türques. Il a également constamment placé son combat dans le cadre de la lutte pour l'indépendance nationale de la Turquie. La continuation de poursuites à son égard ne pourrait aller qu'à l'encontre des interets du peuple turc et de la Turquie.

Le Comité central du PCML adresse au TIKP ses salutations fraternelles et l'assure de sa solidarité militante à l'égard de la répression dont il est victime.

PARRAINAGE–PRESIDENTIELLES
INITIATIVE UNITAIRE A LILLE CONTRE LA CIRCULAIRE BONNET

Les élections présidentielles vont se dérouler dans moins de trois mois. La circulaire ministérielle du 30 novembre 1979 aux préfets et le décret du conseil des ministres du 14 janvier 1981 mettent, par le biais des dispositions administratives, de graves entraves à la présentation de candidats par des formations non parlementaires ne disposant pas en leur sein des 50 parrainages exigés par la loi.

Ces mesures administratives constituent des atteintes dangereuses à la Démocratie car ces organisations représentent des courants politiques réels dans notre pays, même si leur influence électorale est limitée.

Une délégation composée de représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, des Amis de la Terre, du Parti communiste marxiste-léniniste, du Parti socialiste unifié s'est présentée le vendredi 13 février à la préfecture du Nord afin de déposer une motion de protestation contre ces mesures.

Bien que les services de la préfecture aient été prévenus la veille de cette démarche, la délégation n'a pu être reçue par un responsable représentant le préfet.

Cette attitude est significative du mépris dans lequel l'Etat giscardien tient les organisations représentatives des courants de pensées; elle montre que les déclarations solennelles sur le libéralisme et la concertation ne sont que des discours creux.

Pour la délégation
Gérard Minet
Vice-président départemental
de la Ligue des Droits de l'Homme

Motion destinée au prefet du Nord

Dans moins de trois mois, les électeurs seront appelés à élire pour sept ans le président de la République. Les pouvoirs dont disposera le futur élu –même s'il s'en tient, contrairement à ses prédécesseurs, aux limites fixées par la constitution– font de cette élection une échéance majeure pour l'avenir du pays. Il importe que celle-ci soit ouverte avec une totale égalité à toutes les composantes politiques qui souhaiteraient y participer.

Bien que révisant certaines positions scandaleusement illégales de la circulaire ministérielle du 30 novembre 1979 aux préfets, le décret relatif aux conditions de présentation des candidats à l'élection présidentielle adopté par le conseil des ministres du 14 janvier 1981 n'en constitue pas moins, par le biais de dispositions administratives, une singulière restriction au droit d'accès à la candidature :

–entre la date d'envoi des formulaires de parrainage, le 5 mars et la clôture des dépots de candidature, le 7 avril, il ne restera qu'un mois pour prospecter les signatures,

–les formules de parrainage des candidats ne seront adressées qu'aux parrains et non mis à la disposition des citoyens, comme le prescrivait le Conseil constitutionnel. Les candidats ne pourront donc pas eux-mêmes centraliser, comptabiliser et vérifier les 500 signatures afin d'être assurés de la légalisation de leur candidature.

Cette multiplication des difficultés administratives pour le dépôt des candidatures vise à l'évidence à éliminer de la compétition électorale les formations non parlementaires qui ne disposeront pas en leur sein des 500 parrainages exigés par la loi. Or, ces organisations représentent des courants politiques réels, même si leur influence est limitée. Il serait extrêmement grave pour la démocratie de notre pays qu'elles soient éliminées de la participation à une vie politique normale par le biais de mesures administratives.

C'est pourquoi la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme et les organisations citées ci-dessous, demandent que les formulaires officiels de parrainage soient mis dès maintenant à la disposition de tous les citoyens.

Lille, vendredi 13 février 1981

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen
Les Amis de la Terre
Parti communiste marxiste-léniniste
Parti socialiste unifié

Le comité central du PCML élit son secrétariat politique

Lors de sa première session suivant le IVème congrès du parti, le Comité Central a élu ses organismes exécutifs. Il a ainsi élu un secrétariat politique collectif, en conformité avec les statuts adoptés par le Congrès. Les camarades Jurquet, fondateur du parti, Pierre Bauby, candidat du parti aux présidentielles, Pierre Burnand, directeur politique de notre hebdomadaire et Camille Granot, font partie de ce secrétariat collectif.

Notre camarade Richard Grisoni est décédé mercredi 18 février dernier. Marxiste-léniniste depuis de nombreuses années déjà, notre camarade militait dans la cellule de Dammarie-les-Lys, près de Melun en Seine-et-Marne. Notre parti salue ce camarade actif et dévoué à la cause ouvrière et transmet ses sentiments fraternels à sa famille et à tous ses camarades de combat.

ATTENTION
Dés maintenant ne plus libeller de virements postaux ou chéques bancaires à l'ordre de l'Humanité Rouge mais à l'ordre de :
PRESSE D'AUJOURD'HUI

Souscription spéciale présidentielles

Total précédent : 17 444 F

Cellule Aurore du P . . L.	Massy	20
Sur vente de timbres	Paris	95
Souscript. à HR...S.	Grenoble	500
Cellule du PCML A. Chave.	Berck	105
Une ouvrière d'Orlane	Orléans	500
Souscript. à librairie.	Paris	600
Suppt à réabt hebdo. M. M	Orléans	60
Les ouvriers de la méca. Postale .	Paris	5
Suppt à réabt hebdo M.	Isère	60
CP du PCML.	Nord	175
Souscript. à librairie.	Paris	240
Suppt à réabt hebdo T.J.F	Dijon	10
Suppt à réabt hebdo B.M	St-Nicolas-du-Pelem	120
Souscription.	Perche	50
Suppt à réabt hedbo M.M	Pouillon	60
Suppt à réabt hebdo D.B	Orléans	15
Soutien à HR. Cellule du PCML .	Limôges	500
Cellule du PCML Chou En-lai . .	Angers	780
Suppt à réabt hebdo M.C.S	Clermond/F	5
P.R.	Corbeil	40
A.B.	Evry	40
Cellule du PCML	Dannemarie	100
Souscript. à librai. Vente Biblio..	Paris	1000

Nouveau total au 23 février 1981 : 22 584 F

A PARAITRE PROCHAINEMENT

«Pour les libertés, l'emploi, contre la guerre», programme d'action adopté par le IVé Congrès du PCML

Brochure de 16 pages, demi format hebdo – prix 2,00 F
Passez vos commandes à
L'Humanité rouge
BP 201 – 75926 Paris Cedex 19
Réglement à l'odre de
«Presse d'Aujourd'hui»

Une brochure rassemblant le rapport d'orientation présenté au IVe Congrès du PCML et le programme du PCML sera publiée ultérieurement.

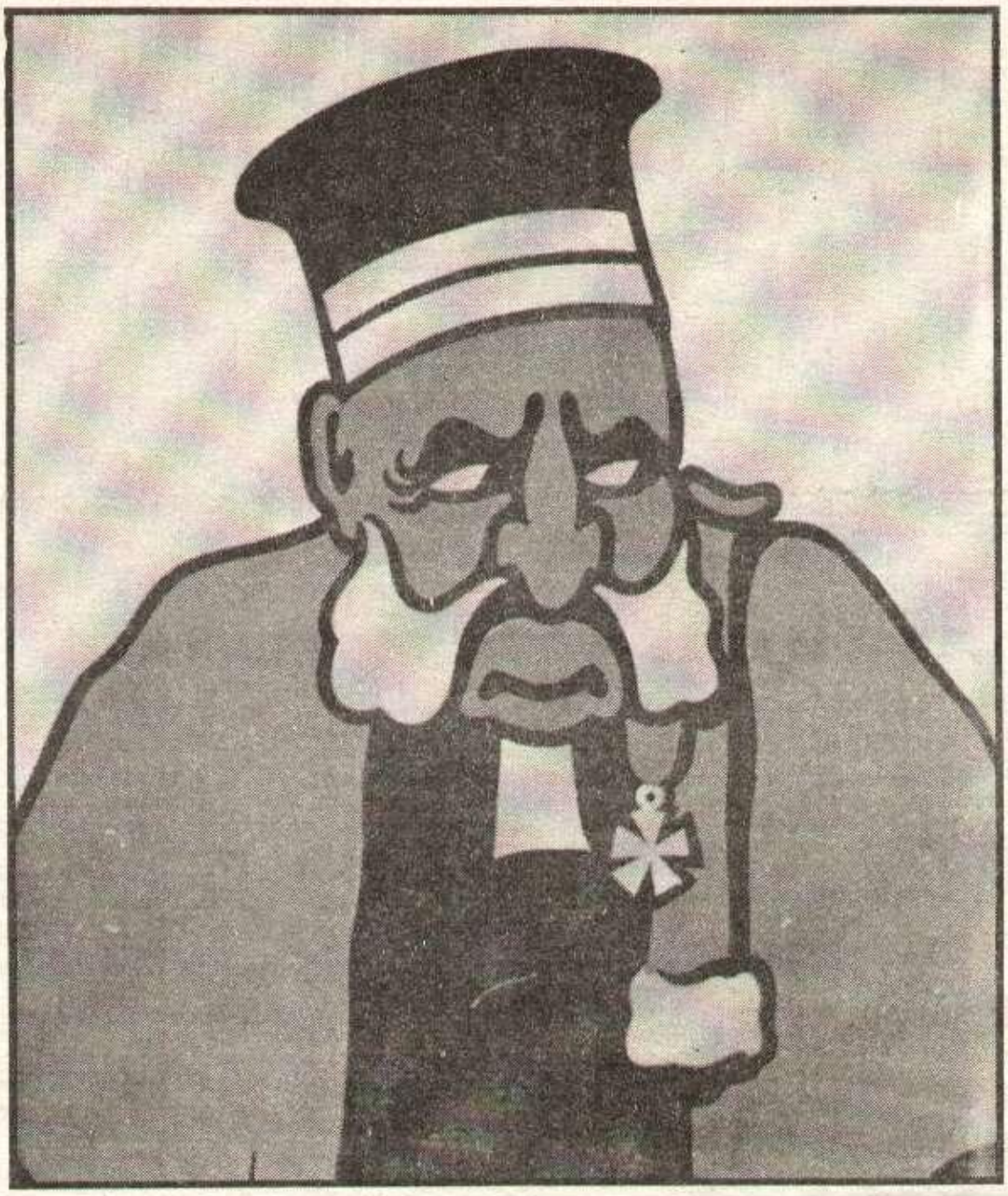

JUSTICE

Peyrefitte voudrait opérer avec un silencieux

Entretien avec le Juge PASCAL

Propos recueillis par notre Correspondante Nord

Le juge Pascal, c'est ce juge du Nord qui,voilà 9 ans, passant outre «l'obligation de réserve» et «le secret de l'instruction» auxquels sont tenus les magistrats, défraya la chronique judiciaire en critiquant publiquement le déssaisissement dont il fut l'objet dans l'affaire de Bruay-en-Artois.

Plus récemment, on a entendu de nouveau parler de lui, lors du procès sur la catastrophe minière de Liévin, où après avoir mis en accusation les Houillères, il s'est vu une fois de plus, retirer le dossier en juillet 74.

Pour le juge Pascal, la justice doit mériter son nom. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, il s'attache courageusement à dénoncer les abus et les irrégularités d'une justice, qu'il nomme lui-même *«justice de classe»*.

MUSELER LES MAGISTRATS PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'OBLIGATION DE RÉSERVE

Après avoir critiqué le caractère répressif, inégalitaire et arbitraire du projet «Sécurité et liberté» de M. Peyrefitte, le juge Pascal part aujourd'hui en bataille contre une proposition de loi, visant, à travers «l'extention de l'obligation de réserve» à museler tous les magistrats et faire en sorte qu'ils se taisent.

C'est sur ce dernier projet que le juge Pascal a tenu tout particulièrement à insister, lors de l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder.

Que dit cette proposition de loi?

«Cette proposition de loi a été déposée par 28 députés de la majorité; elle porte sur l'article 10 du statut de la Magistrature soumettant à l'obligation de réserve les magistrats.

»Elle demande : –l'extension de l'obligation de réserve aux groupements de magistrats,

–l'interdiction pour les magistrats de toute action concertée de nature à entraver ou à arrêter le fonctionnement des juridictions,

–l'interdiction de mettre en cause les décisions du président de la République, celles du pouvoir exécutif et les votes émanant des organes du pouvoir législatif,

–l'interdiction de critiquer ou de contester les lois actuellement en vigueur,

–l'interdiction pour les magistrats de faire quoi que ce soit qui puisse orienter, préjuger ou altérer le cours de la justice. et, lorsqu' une loi de recours a été exercée contre leur décision, de donner leur opinion sur les arrêts de juridictions devant lesquelles ont été portées ces décisions.

»En bref, ce sera l'interdiction pour tout magistrat de parler en public.»

Le juge Pascal, n'a pas tenu à parler des deux premiers points; ceux-ci étant, d'aprés lui, plus du ressort des syndicats.

Tout tourne autour du principe d'indépendance de la magistrature. Or, quand on parle d'indépendance de la magistrature, c'est de la magistrature assise qu'il s'agit. Il faut savoir en effet, que les magistrats français sont répartis en deux grandes catégories : les magistrats du Parquet (formant la magistrature debout) également appelés ministère public, et les magistrats du Siège (magistrature assise, parmi laquelle les juges d'instruction). Les premiers poursuivent les délinquants, tandis que les second les jugent. Les magistrats du Parquet, hautement hiérarchisé, sont directement sous les ordres du ministre de la Justice (Garde des Sceaux) et ne sont donc pas indépendants. Aussi l'indépendance de la magistrature assise est inscrite dans les textes. Elle est l'application du principe de la séparation des pouvoirs exécutif et législatif.

Et, le juge Pascal reviendra souvent sur cette indépendance au cours de l'entretien.

IL Y A INDÉPENDANCE ET INDÉPENDANCE

«Il faut faire savoir au public, aux justiciables, qu'aujourd'hui, cette indépendance est un leurre –car tous nos textes légaux contiennent un arsenal d'armes de dissuasion destinées à mettre au pas les magistrats indociles et particulièrement les juges d'instruction : notation, dessaisissements, nominations, mutations. Egalement le " secret de l'instruction et l'obligation de réserve".

»Notre justice c'est le règne de l'arbitraire et de l'opportunité. Car au secret de l'instruction qui sert à dissimuler la vérité, correspond le demi-secret dirigé, qui montre ce que l'on veut bien montrer, en donnant l'apparence de la justice.

»le respect du secret, l'obligation de réserve, c'est parfois la tolérance du mensonge, c'est parfois le mensonge par omission.»

C'est encore au nom de l'indépendance des juges que les auteurs de la proposition de loi, prétendraient interdire aux magistrats de critiquer les lois, d'avoir un avis ou une opinion.

«Cela serait absolument antidémocratique – car si les magistrats sont tenus d'appliquer les lois, ils ne sont pas tenus de les approuver. En créant ainsi l'amalgame entre approbation et application, ils cherchent ainsi à dénier aux magistrats le droit élémentaire de tout citoyen à l'expression.

»D'autant que cette obligation de réserve semble bien être à sens unique car aucun haut magistrat n'a jamais été critiqué pour être sorti de l'obligation de réserve, quand il approuvait publiquement telle ou telle loi.»

Enfin, la dernière interdiction est particulièrement révélatrice de la volonté politique de faire taire toute contestation. Or, il faut bien reconnaître que la plupart de ceux qui ont fait grincer la machine judiciaire, tous ces derniers temps, sont des juges d'instruction. C'est donc assez logiquement eux, que vise cette interdiction.

«Cette interdiction est particulièrement révélatrice d'une justice de classe. Seuls les juges des tribunaux sont concernés, car le texte parle bien " d'arrêt de juridiction". Or, seuls les cours sont habilitées à rendre des arrêts: les cours d'Appel, cour de sureté de l'Etat, cour d'Assisses. Tous organes directement sous les ordres du ministre de la Justice.»

Ainsi conclut, le juge Pascal :

«L'extension de l'obligation de réserve, ce serait le silence imposé à ceux qui sont les mieux placés pour connaître les imperfections, les anomalies, les inégalités de notre justice. Ce serait le renforcement de ce mur qui, malgré les belles paroles, continue à nous séparer des justiciables, ce serait la généralisation des injustices.»

Gloire à notre magistrature!
Que justice lui soit rendue!
Jamais deux poids et deux mesures,
Et pour elle à chacun son dû.

–Je suis, Monsieur le Président,
Un très, très petit délinquant.
Je n'ai pris que le nécessaire :
Quelques denrées alimentaires.
–Où ça?
–Dans un supermaché.
–Pas question de vous relâcher!
Votre mine est patibulaire.
Quant au casier judiciaire,
Il est loin d'être reluisant.
–C'est vrai, Monsieur le Président,
Mais j'étais au chômage.
–Assez!
L'ordre public est menacé!
Notre justice égalitaire
Vous dit : « Vous n'avez qu'à vous taire».
–Monsieur le Président.....
–La ferme!
Vous aurez dix mois. Dix mois ferme.

–Et vous, Monsieur, là, si bien mis?
Quel forfait avez-vous commis?
–Un simple abus de confiance
Pour la somme sans importance
De cinq millions de francs légers.
Rien de plus, foi de P.D.G.
–Puisqu'il n'y a pas autre chose,
Alors l'indulgence s'impose.
Notre justice égalitaire,
Qui tient en horreur l'arbitraire,
Vous dit : « Vous aurez vous aussi
Dix mois. Oui, mais avec sursis».

–Comment? Monsieur le Directeur?
Vous ici? Mais c'est une erreur.
Je n'en crois vraiment pas mes yeux.
On n'a donc pas fait de non-lieu?
–C'est que, Monsieur le Président,
Par ma faute un grave accident
S'est produit dans mon entreprise.
Les précautions n'étaient pas prises,
Et l'on déplore quatre morts.
Hélas! Je reconnais mes torts.
–Taisez-vous donc, c'est impensable,
Vous ne sauriez être coupable.
Notre justice égalitaire
Ne peut pas tout foutre par terre.
Les morts, c'est la fatalité.
Monsieur, vous êtes acquitté.

Gloire à notre magistrature!
Que justice lui soit rendue!
Jamais deux poids et deux mesures,
Et pour elle à chacun son dû.

Juge PASCAL